

DOCUMENT RESUME

ED 437 836

FL 026 111

TITLE Programme d'education de Maternelle--Francais Langue
Premiere (Kindergarten Education Program--French as a First
Language).

INSTITUTION Alberta Learning, Edmonton. Direction de l'education
francaise.

ISBN ISBN-0-7785-0649-5

PUB DATE 1999-00-00

NOTE 73p.; Poster not available from ERIC.

AVAILABLE FROM Alberta Learning, Director of French Education, 11160 Jasper
Ave., Edmonton, Alberta, T5K 0L2, Canada. Web site:
<http://ednet.edc.gov.ab.ca/publications>.

PUB TYPE Guides - Non-Classroom (055)

LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC03 Plus Postage.

DESCRIPTORS Course Content; *Curriculum Design; Educational Objectives;
Foreign Countries; *French; *Kindergarten; *Language Skills;
Native Language Instruction; Primary Education; Public
Schools

IDENTIFIERS Alberta

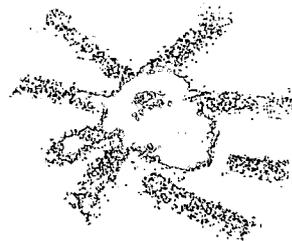
ABSTRACT

The materials in this document discuss the Alberta (Canada) public school curriculum for French native language instruction for 5-year olds in preschool, intended for implementation in September 2000. The first part outlines the rationale and organization of the curriculum model and its five guiding principles. The second part describes the seven targeted areas of instruction (personal and social responsibility, French as a second language, appreciation of the French language, physical abilities and well-being, sensitivity to the community and environment, expression of artistic appreciation, mathematics) and anticipated results; outlines the organization of the curriculum within each of these areas; and discusses how the home, school, and community resources can be used to support French second language learning and use. (Contains 23 references.) (MSE)

ED 437 836

Programme d'éducation de

Maternelle



Français
langue
première

PERMISSION TO REPRODUCE AND
DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS
BEEN GRANTED BY

Christina Andrews

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES
INFORMATION CENTER (ERIC)

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION
CENTER (ERIC)

This document has been reproduced as
received from the person or organization
originating it.

Minor changes have been made to
improve reproduction quality.

Points of view or opinions stated in this
document do not necessarily represent
official OERI position or policy.

1999

1119-00-111

*Notes
parents
not complete*

Alberta

BEST COPY AVAILABLE

Programme d'éducation de maternelle

Français langue première

1999



Direction de l'éducation française

BEST COPY AVAILABLE

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA LEARNING)

Alberta. Alberta Learning. Direction de l'éducation française.
Programme d'éducation de maternelle – français langue première.

ISBN 0-7785-0649-5

1. Éducation préscolaire -- Alberta. 2. Français (Langue) -- Étude
et enseignement (Préscolaire) -- Alberta. I. Titre.

PC2068.C2.A333 1999

440.707123

Dans ce document, le féminin est utilisé pour désigner l'enseignante ou l'enseignant de maternelle alors que le masculin est utilisé pour désigner l'enfant. Dans les deux cas, le genre masculin ou féminin représentent les deux sexes sans discrimination à l'égard des hommes et des femmes et dans le seul but d'alléger le texte.

Cette publication est destinée au(x) :

Élèves	
Enseignants	✓
Administrateurs	✓
Conseillers	✓
Parents	
Grand public	

Copyright © 1999, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Learning. Alberta Learning, Direction de l'éducation française, 11160, avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5K 0L2, téléphone : (780) 427-2940 (pour obtenir la ligne sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composer d'abord le 310-0000), télécopieur : (780) 422-1947, adel : DEF@edc.gov.ab.ca

Par la présente, le titulaire des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce document en totalité ou en partie à des fins éducatives, sans but lucratif.

Programme d'éducation de maternelle – français langue première

Je, D^r Lyle Oberg, ministre d'Alberta Learning, conformément à la *School Act*, autorise l'utilisation de ce programme d'éducation dans les écoles de l'Alberta.

*Programme d'éducation de maternelle –
français langue première*

La mise en œuvre provinciale de ce programme se fera en septembre 2000.

Edmonton, le 3 septembre 1999



MINISTRE D'ALBERTA LEARNING

REMERCIEMENTS

Le *Programme d'éducation de maternelle – français langue première* est le fruit de la collaboration et de l'importante contribution de nombreuses personnes. Alberta Learning tient à exprimer sa gratitude envers tous ceux et celles qui ont participé à sa réalisation et les remercie de leur contribution.

L'équipe de *Programme d'éducation de maternelle – français langue première*, de la Direction de l'éducation française, Alberta Learning :

Marcel Lavallée	directeur adjoint
Alain Nogue	directeur adjoint
Suzanne Gareau-Kubicki	directrice du projet
Émile Mandin	antérieurement responsable du programme de maternelle
Suzanne Dionne-Coster	conceptrice de programmes
Nicole Lamarre	révision pédagogique
Jacinthe Lavoie	révision pédagogique

Avec l'appui de :

Diana Masny	chercheuse et experte-conseil, Université d'Ottawa
Jenny Bushrod	responsable du projet de maternelle - Curriculum Standards Branch

L'équipe technique de la Direction de l'éducation française :

Jocelyne Bélanger	coordination des services de révision
Marie-José Knutton	révision
Louise Chady	coordination de la production
Josée Robichaud	traitement de texte
Charles Adam	graphisme

Les intervenants en milieu scolaire qui ont œuvré au sein du comité consultatif, leurs élèves, leur direction d'école et les conseils scolaires qui les ont appuyés :

Nicole Bugeaud-Croteau, directrice, École Notre-Dame, Conseil scolaire régional du Centre-Nord N° 4

Hélène Landry, conseillère pédagogique, Conseil scolaire régional du Centre-Nord N° 4

Annie McNicholl, enseignante, Conseil scolaire régional du Centre-Nord N° 4

Colleen Ouellette, enseignante, École du Sommet, Conseil scolaire régional du Centre-Est N° 3

Luc Tousignant, enseignant, École Sainte-Marguerite-Bourgeoys, Calgary R.C.S.S.D. N° 1

Chantal Viens, enseignante, École Père-Lacombe, Conseil scolaire régional du Centre-Nord N° 4

Les enfants des classes de maternelle qui ont contribué à la présentation du document par leurs réalisations artistiques. Merci à leurs enseignantes : Chantal Viens de l'école Père-Lacombe et Caroline Wainman de l'école Gabrielle-Roy, Conseil scolaire régional du Centre-Nord N° 4, et Louise Maccabée de Rundle School, Edmonton School District No. 7.



TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	v
Mise en contexte	1

PREMIÈRE PARTIE

A. Aperçu	7
1. Raison d'être	7
2. Modèle organisationnel	9
a) Les éléments de base du modèle	9
b) Le bilinguisme additif	11
c) L'éducation dans une perspective planétaire	11
d) Les principes de l'apprentissage	11
B. Vision du programme	12
1. Premier principe - L'enfant et ses besoins éducatifs	12
2. Deuxième principe - L'enfant francophone et ses besoins éducatifs particuliers	13
3. Troisième principe - L'enfant et son apprentissage	16
4. Quatrième principe - L'enfant et les autres : le savoir-vivre ensemble en français	17
5. Cinquième principe - Le partenariat foyer/école/communauté	17
C. Tableaux	20
1. Vue d'ensemble du <i>Programme d'éducation de maternelle – français langue première</i>	21
2. <i>Programme d'éducation de maternelle – français langue première</i> (Explication de ses composantes)	22
3. Construction des littératies multiples	23

DEUXIÈME PARTIE

Domaines et résultats d'apprentissage

A. Introduction	27
1. Les domaines d'apprentissage	27
2. Les résultats d'apprentissage	27
a) Créer des liens	28
b) Combiner les RAS	28
c) Personnaliser l'apprentissage	28
3. L'appréciation du cheminement de l'enfant	29
B. Organisation de l'information	30
C. Énumération des RAG et des RAS selon les domaines d'apprentissage	31
1. Les responsabilités personnelles et sociales	31
2. Le français langue première	35
3. L'affirmation culturelle et la formation de l'identité	41
4. Les habiletés physiques et le bien-être	43
5. La sensibilisation à la communauté et à l'environnement	45
6. L'expression et l'appréciation artistiques	48
7. Les mathématiques	50

D. Pistes pour optimiser l'actualisation de l'enfant	53
• Les défis du trio foyer/école/communauté	
1. Les défis du foyer	53
2. Les défis de l'école et de ses intervenants	54
3. Les défis des organismes communautaires	55

ANNEXES

A. Regroupement des RAS selon les concepts de base du programme	59
B. L'article 23 de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> (1982)	65
C. Sources	66
D. Bibliographie	67

Mise en contexte

En Alberta, les enfants de la maternelle – français langue première vivent dans des milieux où les valeurs, la culture, la langue et/ou l’engagement au fait français peuvent varier grandement d’une famille à l’autre. Pour certains enfants, la première culture et la première langue apprise et valorisée au foyer est le français, alors que pour d’autres, cette langue et cette culture sont différentes.

Le terme **actualiser** (ou actualisation) est utilisé, dans le contexte de ce programme, pour décrire la réalisation du plein potentiel de l’enfant dans toutes les dimensions de son être.

Le *Programme d’éducation de maternelle – français langue première* de l’Alberta, dont les éléments sont élaborés dans le présent document, cherche à répondre le mieux possible à toute la gamme de besoins de ces enfants issus de contextes socioculturels différents. Il traite spécifiquement de la langue, de la culture et de l’identité, tout en tenant compte des particularités et des dimensions qui composent ces enfants de 5 ans. Le programme de maternelle tient compte aussi des besoins particuliers des foyers et de la communauté francophone et des défis (voir p. 53) qu’ils doivent relever. Ce sont des partenaires sans lesquels l’enfant francophone en Alberta ne peut **s’actualiser** pleinement sur les plans social, culturel, linguistique, cognitif et scolaire.

Pour une définition des **littératies multiples**, voir p. 8-9.

Le programme de maternelle s’inspire du document intitulé *Affirmer l’éducation en français langue première : Fondements et orientations – Le cadre de l’éducation francophone en Alberta* préparé par la Direction de l’éducation française. Ce document présente une vision globale pour encadrer et donner un nouvel élan à l’éducation en français langue première en Alberta. On y traite entre autres des **littératies multiples**, des concepts qui assurent l’intégration de l’apprentissage du français, de l’affirmation culturelle et de la formation de l’identité.

Les assises de l’éducation en français langue première en Alberta proposées dans ce dernier document servent de point de départ au programme de maternelle. On y retrouve le mandat, l’énoncé de vision, l’énoncé de mission, les buts et les résultats, ainsi que les particularités du projet éducatif d’une école française – langue première en milieu albertain. Ces composantes sont définies comme suit :

2.1 Mandat

« Le mandat de l’éducation en français langue première repose sur le cadre constitutionnel, le contexte historique, la loi scolaire, ainsi que sur la réflexion sociale et juridique et la recherche scientifique.

D’une part, son mandat est d’assurer une expérience d’apprentissage scolaire dans le cadre de la langue, de la culture et de la communauté francophones, selon les dispositions de l’article 23 de la *Charte* ...

D'autre part, son mandat est de contribuer à remédier à l'érosion linguistique et culturelle subie par les élèves et par la communauté évoluant en milieu anglo-dominant. Pour faire échec à l'assimilation, l'éducation doit être dispensée dans un riche environnement linguistique et culturel qui permet à l'élève de s'intégrer à la culture et à la communauté francophones - à l'échelle locale, canadienne et mondiale. Cette intégration se réalise au moyen de vécus et d'engagements à la vie culturelle et communautaire qui nourrissent l'identité et l'appartenance francophones » (*Affirmer...*).

2.2 Énoncé de vision

« L'éducation en français langue première est reconnue pour sa poursuite de l'excellence et sa contribution au développement de la culture et de la communauté francophones. Elle met tout en œuvre pour assurer le développement intégral des élèves de langue française et l'acquisition des connaissances, des habiletés et des attitudes requises pour vivre de manière compétente, libre et épanouie au XXI^e siècle » (*Affirmer...*).

2.3 Énoncé de mission

« L'éducation en français langue première a pour mission d'assurer la transmission et la vitalité de la langue et de la culture françaises, et de contribuer à la croissance et à l'épanouissement de la communauté francophone. Elle joue un rôle déterminant en fournissant à l'élève l'occasion de développer une identité francophone, un sens d'appartenance à la communauté francophone et d'acquérir les compétences requises pour le rendre apte à s'intégrer et à participer à l'épanouissement de sa communauté, de la société et du monde » (*Affirmer...*).

2.4 Buts et résultats visés

« **Les résultats escomptés** (à la fin de la 12^e année)

Résultat I : L'élève s'identifie et s'intègre à la langue, à la culture et à la communauté francophone.

Résultat II : L'élève acquiert les connaissances, les habiletés et les attitudes que prescrit le *Programme d'études* du ministère de l'Éducation de l'Alberta.

Résultat III : L'élève acquiert une connaissance approfondie de l'anglais.

Résultat IV : Les élèves, les familles et la communauté francophone trouvent en l'école française langue première, un foyer solide et dynamique de langue et de culture française » (*Affirmer...*).

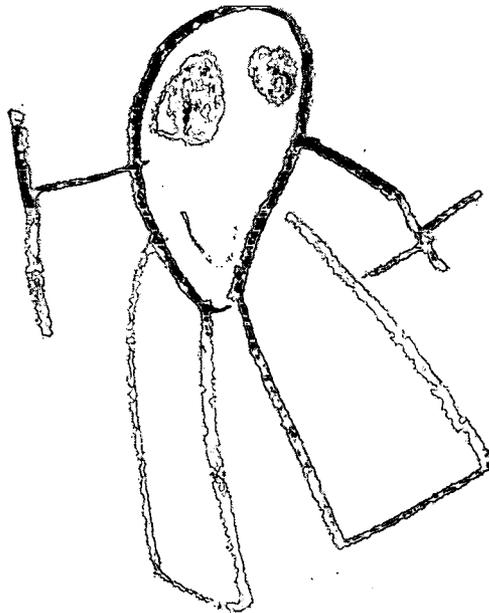
Le projet éducatif de l'école française langue première en milieu albertain

« Le projet éducatif de l'école française langue première est un instrument de concertation. Ce qui caractérise ce projet

éducatif, c'est un engagement communautaire dans la définition, l'implantation et le renouvellement de l'éducation pour une communauté précise. C'est un processus continu de la recherche d'influences mises au profit de l'éducation des élèves et de la communauté, grâce à des initiatives réalisées par les personnes et par les partenaires qui animent le projet » (*Affirmer...*).

Dans le présent programme, l'expression **modèle organisationnel** est utilisée pour représenter la façon particulière d'organiser les apprentissages de l'enfant à la maternelle – français langue première. Ce modèle, organisé autour des littératies multiples, comprend des concepts de base qui sont explicités aux pages 9 à 12.

Le *Programme d'éducation de maternelle – français langue première* de l'Alberta est un document qui tient compte de l'enfant, de sa famille et de la communauté et qui les situe dans leurs milieux socioculturels particuliers. Il s'adresse aux enseignantes des maternelles – français langue première, ainsi qu'aux directions d'école et des conseils scolaires qui les gèrent. Il offre à ces intervenants un **modèle organisationnel** créé à l'image de l'enfant et qui cherche à répondre le mieux possible à ses besoins, tout en tenant compte de son foyer et de la communauté francophone. Ce modèle se nourrit des recherches actuelles dans les domaines de l'éducation préscolaire et francophone en milieu minoritaire (particulièrement en ce qui a trait aux littératies, à la langue, à la culture et à l'identité). Il tient aussi compte des principes de base concernant l'enfant et sa façon d'apprendre, qui sont pertinents actuellement et qui le seront dans le futur.



PREMIÈRE PARTIE



PROGRAMME D'ÉDUCATION DE MATERNELLE – FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE

A. Aperçu

1. RAISON D'ÊTRE

Les termes **construire** et **construction**, dans le présent programme, sont utilisés afin de signaler la part active de l'enfant dans son apprentissage. Ils remplacent les termes **développer** et **développement**.

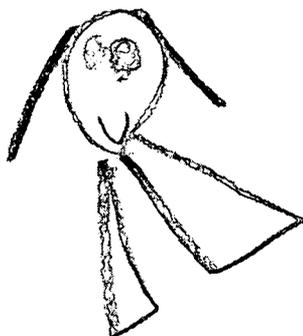
La petite enfance représente une période critique dans le cheminement de l'être humain. C'est à cette étape de la vie que commencent à se **construire** chez l'enfant l'autonomie, l'esprit d'initiative, la capacité de prendre des décisions, la créativité, la confiance en soi, la formation de l'identité, l'intégration culturelle, l'apprentissage plus approfondi de la langue première ou d'une autre langue, ainsi que les aptitudes à apprendre et à établir des liens avec le milieu. Dans une même perspective, des recherches neurologiques récentes ont réussi à identifier une structure du cerveau chez le jeune enfant qui se transforme selon la qualité des stimuli auxquels il est exposé, stimuli qui se présentent dans le cadre du processus de socialisation. Ces constats réaffirment l'importance de donner accès à une éducation préscolaire de qualité aux enfants de cet âge. Ces recherches identifient aussi le moment opportun dans la vie de l'enfant, (soit avant l'âge de six ans), où les bases du langage sont en pleine formation. Cette dernière observation est particulièrement importante pour le programme de maternelle en Alberta dont la langue d'apprentissage, de communication et d'affirmation culturelle est celle de la minorité, c'est-à-dire le français.

En Alberta, l'entrée à la maternelle – français langue première constitue un des moyens de prévention, de dépistage et d'intervention précoces les plus efficaces pour assurer l'actualisation linguistique, culturelle, identitaire et cognitive de l'enfant. Et dans une perspective plus large, elle contribue à renforcer la vitalité de la francophonie en Alberta. Pour ce qui est du dépistage précoce, les intervenants scolaires auprès de l'enfant identifient ses besoins physiques, intellectuels, comportementaux, émotifs, communicatifs, langagiers, culturels et identitaires, ainsi que ses besoins particuliers reliés à sa situation familiale particulière. Ils mettent alors en place des mesures d'intervention pour les enfants concernés. **Pour tous les enfants, la maternelle agit comme une mesure de prévention précoce.** Elle assure à l'enfant un milieu de langue, des façons d'être et de vivre en français. Elle nourrit son estime de soi, son identité et son appartenance à la culture française.

La **mission** de l'éducation en français langue première en Alberta consiste à « assurer la transmission et la vitalité de la langue et de la culture françaises, et de contribuer à la croissance et à l'épanouissement de la communauté francophone » (*Affirmer...*).

Le noyau du *Programme d'éducation de maternelle – français langue première* est formé non seulement de l'enfant, mais aussi de son foyer et de la communauté francophone. Cette inclusion du foyer et de la communauté à l'éducation de l'enfant est présente dans la **mission** particulière que se donne l'éducation en français langue première en Alberta. Les recherches actuelles traitant de l'éducation en milieu francophone minoritaire abondent dans le même sens. Elles mettent

en évidence l'importance de se pencher sur les divers contextes socioculturels à l'intérieur desquels l'enfant, son foyer et la communauté francophone évoluent. C'est en considérant les divers milieux de l'enfant que la maternelle assure son actualisation.



Pour ce faire, le *Programme d'éducation de maternelle – français langue première* assure à l'enfant un quotidien qui ne se déroule pas dans un vase clos. Tous les intervenants qui l'entourent (son foyer, son enseignante, son école et sa communauté) se font à la fois partenaires et apprenants pour le soutenir et l'accompagner. C'est en participant et en contribuant aux activités de la communauté francophone que l'enfant, avec sa famille et l'école, s'actualise pleinement en français. De son côté, la communauté francophone est enrichie de la présence de la jeunesse qui contribue, par sa participation active, à la renouveler et à en assurer sa vitalité et sa croissance. À la maternelle, l'enfant, son foyer, l'école et la communauté sont appelés à se transformer ensemble. Comme le dit si bien Freire (1971), on ne s'éduque pas seul, on n'éduque pas les autres, on s'éduque ensemble.

« La **littératie** a été traditionnellement définie comme l'habileté de lire et d'écrire. La littératie, en plus d'être définie aujourd'hui comme un ensemble d'habiletés linguistiques et cognitives chez un individu, est comprise comme un phénomène social » (Masny, 1995; Pierre, 1992). Le programme de maternelle s'appuie sur une « définition sociale du terme littératie, englobant des mots, des gestes, des actions, des attitudes et des identités sociales » (Masny, 1998).

Pour un aperçu du processus de la **construction des littératies multiples** chez l'enfant, voir le tableau à la page 23.

La maternelle – français langue première contribue à la construction des littératies multiples chez l'enfant. Les **littératies multiples** regroupent trois composantes : la littératie personnelle qui est omniprésente dans la littératie communautaire et la littératie scolaire. Les littératies multiples représentent la synthèse des connaissances, des habiletés et des attitudes propres aux milieux personnel, communautaire et scolaire de l'enfant, de son foyer et de la communauté. Elles permettent non seulement à l'enfant de déchiffrer les divers **langages** de l'école et de la société, mais aussi de se servir de ces **langages** dans des situations authentiques qui mènent à l'action. L'enfant d'aujourd'hui aura à participer à un monde de demain axé sur la technologie et qui s'annonce de plus en plus complexe. Une bonne capacité de penser, négocier et agir, en d'autres mots d'avoir un sens critique face à ces divers **langages**, sera un outil indispensable pour s'affirmer, décoder le monde, en dénoncer les préjugés et les stéréotypes et participer à la transformation d'une société équitable. C'est par la construction de ses littératies multiples que l'enfant francophone se donne une **voix** qui lui permettra de devenir un citoyen autonome, responsable, critique et engagé. Il sera alors capable de vivre pleinement dans les divers contextes du monde d'aujourd'hui et de demain. La construction des littératies multiples chez l'enfant est un processus qui se vit conjointement avec son foyer et avec la communauté francophone et qui s'étend sur toute la vie. La maternelle est l'une des étapes de ce processus.

Finalement, afin d'assurer une cohérence entre la maternelle et la première année, le *Programme d'éducation de maternelle – français langue première* aide l'enfant à explorer le monde qui l'habite et celui qui l'entoure, en le guidant dans sa transition entre la maison ou les services de garde et l'école française. Pour le foyer, la maternelle permet d'établir un lien avec la communauté francophone, lien qui se tissera plus étroitement pendant toute la scolarité de l'enfant.

2. MODÈLE ORGANISATIONNEL

◦ *Les littératies multiples*

La construction des littératies multiples joue un rôle déterminant dans l'actualisation présente et future de l'enfant et de son foyer et dans leur intégration à la communauté.

Les tableaux aux pages 21 à 23 illustrent le modèle organisationnel et ses concepts de base.

Les **littératies multiples** servent de modèle organisationnel au *Programme d'éducation de maternelle – français langue première*. Elles s'inscrivent dans un système interactif qui touche à tous les domaines d'apprentissage au programme. La construction des littératies multiples est un cheminement personnel qui est unique à chaque enfant, compte tenu de ce qu'il est, des expériences qu'il vit et du milieu social dans lequel il évolue. Il est donc évident que l'itinéraire d'un enfant, intimement lié à ces caractéristiques, différera de celui d'un autre.

Le modèle des littératies multiples revêt **une dimension critique** qui lui est essentielle. L'enfant qui construit ses littératies multiples construit par le fait même les bases de son sens critique. Ce modèle est entouré des concepts suivants, concepts qui ont été choisis pour leur pertinence par rapport aux enfants de la maternelle – français langue première en Alberta :

- **le bilinguisme additif** : c'est cette capacité chez l'enfant d'utiliser le français comme langue première, tout en évoluant dans un milieu où la langue anglaise prédomine.
- **l'éducation dans une perspective planétaire (ÉPP)** : la maternelle favorise le respect des différences humaines, le respect de la nature et l'ouverture sur les autres.
- **les principes de l'apprentissage** : ils servent à outiller l'enfant dans sa lecture de lui-même, des autres et du monde qui l'entoure.

Voici une description du modèle organisationnel des littératies multiples ainsi que des concepts qui l'entourent.

a) *Les éléments de base du modèle*

i. *La dimension critique des littératies multiples*

Il est important pour l'enseignante de maternelle de bien choisir, de doser et de contextualiser les problématiques abordées avec l'enfant, de façon à conserver et à nourrir le plaisir et le goût d'apprendre chez lui.

La dimension critique (cognitive et sociale) inhérente aux littératies multiples invite l'enfant à s'éveiller et à se conscientiser aux diverses réalités souvent changeantes de son *monde*. L'enfant pourra ainsi participer à la construction de ce *monde*, de façon active, créative et positive.

Pour l'enfant de maternelle, la construction de son sens critique relève davantage du questionnement. Nourrir le sens critique de l'enfant, c'est l'amener à réfléchir sur le fait qu'il n'existe peut-être pas une seule réponse universelle à un problème donné et que le processus de questionnement chez l'individu est peut-être ce qui est le plus important.



ii. La littératie personnelle

Dans le présent programme, le terme *monde* est utilisé pour représenter la globalité de ce qui se situe à l'extérieur de l'enfant : l'environnement physique (naturel et fabriqué) ainsi que le milieu social, tels qu'interprétés par l'enfant.

iii. La littératie scolaire

Il va de soi que l'enfant bénéficie grandement de la présence de *textes* favorisant l'exploration de la littératie scolaire dans tous les milieux où il évolue : autant à la maison que dans la communauté et à l'école.

iv. La littératie communautaire

Bien avant son entrée en maternelle, l'enfant, selon son milieu, a déjà acquis un certain sens des valeurs telles que la justice et le respect. Il se pose déjà plusieurs questions à propos des personnes qu'il côtoie et de l'environnement dans lequel il évolue. Il importe donc de poursuivre cette démarche critique déjà amorcée chez l'enfant, en lui permettant de construire ses littératies multiples : sa littératie personnelle, sa littératie communautaire et sa littératie scolaire.

Même avant sa naissance et jusqu'à son entrée en maternelle, l'enfant, dans son foyer, dans les services de garde ou dans la communauté, est entouré de mots, de gestes, de sons, d'images, d'attitudes, de façons de parler, de lire, d'écrire qu'il est appelé à connaître et à utiliser. Déjà, il construit sa littératie personnelle.

Dès sa conception, l'enfant s'embarque dans un cheminement personnel qui lui permet, de façon graduelle, de se *lire*, de *lire* les autres et de *lire* le monde. Se *lire* et *lire* le monde veut dire décoder, comprendre et se servir, selon divers contextes, de ces éléments qui le composent et qui composent ce *monde*; cela se fait autant par le langage que l'enfant choisit d'utiliser qu'à travers ses gestes porteurs de sens. La littératie personnelle est en quelque sorte la porte par laquelle l'enfant entre dans le *monde* pour y devenir un figurant actif et réfléchi. Cette littératie, quel que soit le contexte entourant l'apprentissage, est toujours sollicitée chez l'enfant. Elle est amorcée au foyer et se poursuit à la maternelle.

La littératie scolaire est celle qui comprend les *langages* des diverses matières (le français, les mathématiques, les sciences, etc.) qui seront à l'étude pendant toute la scolarisation de l'enfant. Au lieu d'apprendre à propos de, le jeune enfant est amené à explorer activement les objets et les concepts qui se rattachent au monde qui l'entoure, en tentant de prédire, d'imaginer, de rechercher, d'analyser ou d'évaluer ce qu'il touche, voit, sent, entend ou goûte. Il construit ainsi son sens critique face aux concepts et aux liens qui existent entre les idées qui sont à la base des matières scolaires. Cette littératie, qui est toujours intimement liée à la littératie personnelle, commence aussi au foyer et se poursuit à la maternelle. Elle s'exprime dans différentes langues, sous des formes et à des degrés divers, à l'intérieur des foyers et de la communauté. À la maternelle, la littératie scolaire vient enrichir le bagage initial de connaissances, d'habiletés et d'attitudes que l'enfant a acquises antérieurement. Elle est présente sous forme de *textes* diversifiés qui en favorisent sa construction : les écrits authentiques (livres, revues, étiquettes, affiches, messages et lettres), les activités à l'oral, les multimédias et la technologie, les *textes* de danse, de théâtre, de musique et d'arts plastique, les symboles présentés en contexte ou les activités de manipulation.

La littératie communautaire est composée des façons de penser, de dire, de faire et de vivre des divers groupes communautaires. Elle élargit la littératie personnelle de l'enfant. Pour l'enfant de maternelle, la littératie communautaire (en français ou dans une autre langue)

Il est important de noter que la **communauté francophone** revêt des caractéristiques très particulières d'une région à l'autre de la province. Les stratégies pour développer des liens avec celle-ci seront, par le fait même, d'autant plus diversifiées.

commence au foyer et dans son environnement immédiat. Cette littératie s'étend à l'école et s'ouvre à la communauté francophone et au monde. Elle comprendra graduellement, pendant toute sa vie, les différentes sphères de la société. Afin d'assurer la présence de la littératie communautaire à la maternelle, un environnement facilitant les liens avec la **communauté francophone** est créé afin d'intégrer l'enfant au sein de celle-ci. C'est à travers ces vécus authentiques, avec et dans la communauté francophone, que l'enfant apprend à la *lire* et à y vivre.

b) *Le bilinguisme additif*



Le bilinguisme additif « est caractérisé par une compétence élevée dans les deux langues, une forte identité et une attitude positive à l'égard de la langue première, sa culture et sa communauté, mais également à l'égard des autres langues, cultures et communautés. Il comprend la possibilité de l'usage continu de la langue française dans tous les domaines d'activités publics et privés » (Landry, 1993). Afin de faciliter l'acquisition du bilinguisme additif chez l'enfant, il importe de créer un contexte où la langue et la culture françaises sont valorisées et valorisantes pour lui, pour son foyer et pour la communauté, et où les autres langues et cultures sont respectées. Il est aussi important de multiplier les occasions, pour l'enfant et son foyer, de vivre des expériences en français, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, du foyer et de la communauté.

c) *L'éducation dans une perspective planétaire (ÉPP)*



L'éducation dans une perspective planétaire vise la construction d'une société fondée sur le respect des droits des personnes et des peuples, sur la compréhension et la solidarité internationales ainsi que sur l'équilibre de la nature (Ferrer et coll., 1994). La maternelle – français langue première, dont la clientèle est très hétérogène, s'appuie sur ces principes fondamentaux. Le respect, la compréhension des humains contribueront à créer un climat propice à la formation d'une identité positive chez le jeune enfant qui fréquente la maternelle – français langue première. Mais ce respect ne se limite pas aux êtres humains. Il englobe aussi tout ce qui compose l'environnement naturel.

d) *Les principes de l'apprentissage*

Bien que le modèle organisationnel des littératies multiples s'inspire d'une perspective sociale de l'éducation, il reconnaît l'apport des autres domaines du savoir qui s'intéressent à l'apprentissage de l'enfant. Issus de la conception cognitive de l'apprentissage, la maternelle s'appuie sur ces principes de l'apprentissage qui ont guidé la conception du *Programme d'études de français langue première (M-12)* en Alberta. Ceux-ci sont pertinents de la maternelle à la 12^e année. À la maternelle, ces principes sont applicables non seulement au domaine du français, mais aussi à tous les autres domaines d'apprentissage au programme. En voici les grandes lignes :

1. L'apprentissage est plus efficace et durable lorsque l'enfant est actif dans la construction de son savoir.
2. L'apprentissage est plus efficace lorsque l'enfant réussit à établir des liens entre les nouvelles connaissances et les connaissances antérieures.

Le projet d'apprentissage comprend la globalité de ce que l'enfant va apprendre.

Les littératies multiples comprennent les littératies personnelles, scolaires et communautaires et leur dimension critique inhérente.

Les concepts qui entourent le modèle organisationnel comprennent le bilinguisme additif, l'éducation dans une perspective planétaire et les principes de l'apprentissage.

3. L'organisation des connaissances en réseaux favorise chez l'enfant l'intégration et la réutilisation fonctionnelle des connaissances.
4. Le transfert des connaissances est maximisé chez l'enfant lorsque l'enseignante tient compte des connaissances qui portent sur le contenu (déclaratives), sur les stratégies d'utilisation du contenu (procédurales) et sur les conditions ou le contexte d'utilisation du contenu (conditionnelles).
5. L'acquisition des stratégies cognitives et métacognitives permet à l'enfant de réaliser le plus efficacement possible son **projet d'apprentissage**.
6. La motivation scolaire détermine le niveau d'engagement de l'enfant, le degré de sa participation et sa persistance à la tâche.

Le modèle organisationnel des **littératies multiples** ainsi que les **concepts** qui l'entourent doivent se concrétiser et se vivre de façon intégrée à la maternelle, et cela, dans des contextes authentiques et signifiants pour l'enfant. L'apport de ces éléments théoriques du *Programme de maternelle – français langue première* sera d'autant plus important pour l'enfant si l'enseignante et le personnel de l'école intègrent les valeurs qui en découlent et sont des modèles fidèles des façons d'être et de faire qui y correspondent.

B. Vision du programme

Les principes énoncés ci-après constituent la vision du *Programme d'éducation de maternelle – français langue première*. Les quatre premiers principes traitent de l'enfant : ses besoins éducatifs communs et particuliers, son apprentissage et son savoir-vivre ensemble en français. Le cinquième principe aborde le partenariat foyer/école/communauté : les besoins, les défis, les rôles et les responsabilités de ces partenaires face à l'actualisation de l'enfant en maternelle.

1. Premier principe - L'enfant et ses besoins éducatifs

Gardner définit présentement au moins 8 **intelligences**, dont : verbale/linguistique, logique/mathématique, visuelle/spatiale, corporelle/kinesthésique, musicale/rythmique, interpersonnelle, intrapersonnelle et naturaliste. Il travaille présentement à définir l'intelligence existentielle.

La programmation s'articule autour des besoins éducatifs communs des enfants afin de créer un climat propice à la construction des littératies multiples.

Tous les enfants de maternelle partagent certains besoins éducatifs communs. Ils connaissent une période de croissance physique et intellectuelle rapide. Leurs besoins individuels sur tous les plans sont interdépendants et leurs dimensions cognitive, émotive, sociale et créative sont en constante interaction. Pour tous les enfants, leur **lecture** d'eux-mêmes, des autres et du **monde** est en pleine construction. Il importe donc de leur offrir des expériences d'apprentissage riches et stimulantes.

BEST COPY AVAILABLE

19

Afin d'être cohérent avec une programmation axée sur les besoins de l'enfant, la maternelle privilégie donc une évaluation formative ainsi que l'observation continue du cheminement de l'enfant (voir *L'appréciation du cheminement de l'enfant*, p. 29).

Pour répondre aux besoins éducatifs des enfants, le programme de maternelle reconnaît les différences d'âge, les connaissances antérieures, la diversité des répertoires et des variétés de langue, les différences culturelles et familiales, le rythme d'apprentissage, les intérêts, les objectifs, les styles d'apprentissage et les **formes d'intelligence** de chacun d'eux. Ces différences influent grandement sur leurs façons d'apprendre. Il est donc évident que les points d'entrée en début d'année et les points d'arrivée à la fin de la maternelle ne sont pas les mêmes pour tous les enfants, car ils proviennent de milieux très variés et ont des caractéristiques qui leur sont propres. Plusieurs d'entre eux s'approprient les apprentissages inscrits au programme avant de commencer la première année, tandis que d'autres continueront de le faire pendant leurs premières années d'études. Dans cette optique, les résultats d'apprentissage du programme de maternelle (énoncés dans la deuxième partie du programme) sont intimement liés aux besoins identifiés chez l'enfant. Ils sont proposés à titre de visée du point d'arrivée souhaité à la fin de l'année en maternelle, et non pas comme des fins en soi.

**2. Deuxième principe -
L'enfant francophone
et ses besoins éducatifs
particuliers**

Compte tenu du contexte socioculturel de l'école française en Alberta, la maternelle, de concert avec le foyer et la communauté, considère les besoins langagiers, culturels et identitaires particuliers de l'enfant de parents ayants droit.

Dans un milieu d'apprentissage sécuritaire et sécurisant et dans un climat de respect envers l'enfant, la maternelle – français langue première en Alberta se tisse autour de la langue et de l'affirmation culturelle, et autour de la formation de l'identité. Les éléments indissociables, explicités ci-dessous isolément dans le seul but de mieux les saisir, se concrétisent grâce à un partenariat entre le foyer, l'école et la communauté francophone.

i. Un milieu d'apprentissage sécuritaire et sécurisant

En premier lieu, pour apprendre à son maximum, l'enfant francophone, comme tout autre enfant de son âge, a besoin d'un milieu sécuritaire et sécurisant. Dans un tel climat, il est amené à relever des défis à sa mesure et à se considérer comme un être unique et valorisé, capable d'apprendre et de réussir. En milieu francophone minoritaire, il importe que l'enfant se sente accepté, respecté, valorisé et compétent dans sa culture et dans sa langue. L'enfant, bien dans sa peau, aura alors une ouverture face à ses expériences dans la langue et la culture françaises. Cela aura une incidence directe et positive sur la formation de son identité.

ii. Le français

L'apprentissage du français à la maternelle revêt un caractère singulier, compte tenu du contexte **très minoritaire** du français en Alberta. La fréquence d'utilisation du français, les contextes et les

Les contextes francophones minoritaires au Canada ne sont pas tous identiques. Il importe donc de prendre en considération le ratio majorité/minorité afin de planifier un milieu d'apprentissage bien ajusté à la réalité et aux besoins des enfants. Ce ratio varie d'une région à l'autre. En Alberta, on qualifie la population francophone provinciale de très **minoritaire**. (Bernard, 1990)

occasions où il est utilisé (qui varie beaucoup d'un foyer à l'autre), ainsi que la valeur qu'on lui accorde (par la personne qui parle la langue et par les autres), doivent être pris en considération lors de la planification d'un milieu d'apprentissage favorisant le bilinguisme additif. Ces caractéristiques des enfants et des foyers sont très variées :

- Certains enfants ont la langue française comme unique langue comprise et parlée. Pour ceux-ci, la maternelle poursuit le travail amorcé au foyer. La langue anglaise étant omniprésente dans plusieurs autres secteurs de la vie du foyer, l'enfant aura amplement d'occasions d'y être exposé tout au long de sa vie.
- Un autre groupe d'enfants parle et comprend une autre langue, en plus du français. Pour certains de ces enfants, la langue dominante est le français alors que pour d'autres, c'est l'anglais ou encore une autre langue. Une attention particulière est donc prêtée à l'activation des concepts déjà élaborés par ces enfants et à leurs connaissances langagières antérieures afin qu'ils puissent servir de point d'ancrage à l'apprentissage plus approfondi du français. Les concepts et les connaissances antérieures seront mis à profit dans l'apprentissage du français, tout comme l'apprentissage du français aura une incidence positive sur leur(s) autre(s) langue(s).
- D'autres enfants ont une connaissance restreinte de la langue française ou n'ont aucune connaissance préalable de cette langue. Plusieurs stratégies efficaces peuvent être mises en place afin de combler leurs besoins particuliers. Le travail en partenariat avec la famille et avec la communauté, les groupes de francisation, le travail individualisé auprès de l'enfant ou le travail en petits groupes, en sont des exemples.

Usage décontextualisé de la langue : (voir le RAS A.3. (p. 45) et D.7. (p. 47))
Les recherches en milieu francophone minoritaire mettent en évidence l'importance de construire chez l'enfant cette capacité de compter sur les mots afin de raconter un événement (ou autre), ne pouvant pas avoir recours au contexte concret dans lequel s'est passé l'événement en question.

Pour tous les enfants, compte tenu du contexte socioculturel particulier qu'ils partagent, l'accent est mis sur la pratique de l'oral. Les enfants sont tous amenés à faire **l'usage décontextualisé de la langue** afin de construire leur capacité de penser, d'agir et de vivre en français. L'usage décontextualisé de la langue, qui s'apparente à la **langue** des livres de l'école, jouera un rôle déterminant dans la construction de leur littératie scolaire. Aussi, chaque étape du processus de communication est valorisé chez tous les enfants, autant ses particularités subtiles que celles qui sont plus évidentes. Le message a préséance sur la forme et toute tentative de communication est source d'apprentissage. La maternelle « reconnaît et légitimise **les mots pour le dire** choisis par les enfants. En même temps, elle crée un contexte pour l'élargissement de leur répertoire linguistique au plan de la langue scolaire, personnelle et communautaire » (Masny, 1997). Dans un tel climat, tous les enfants, quel que soit leur bagage langagier en français, construisent peu à peu leurs littératies multiples dans cette langue.

iii. L'affirmation culturelle

S'affirmer culturellement, dans le cadre de ce programme, c'est manifester son attachement et son sens d'appartenance à la culture française. La culture française à la maternelle (dont la langue est l'une de ses manifestations les plus visibles) n'est pas un produit à transmettre, mais plutôt un processus créatif et transformateur que l'enfant est invité à vivre. Cette culture est à la fois le reflet des foyers et de la communauté francophone d'ici et d'ailleurs. Compte tenu de la diversité des milieux, la maternelle, en partenariat avec le foyer et la communauté, choisit à la fois des éléments culturels qui correspondent à la fois à la spécificité du groupe d'enfants qui la composent et à celle du milieu socioculturel dans lequel elle se trouve. Elle tient aussi compte des éléments culturels qui correspondent à une francophonie plus universelle. Conséquemment, ces choix donnent lieu à des activités culturelles, intégrées dans la communauté, qui sont authentiques, vivantes et significatives pour l'enfant et qui l'ouvrent à une communauté française plus globale. À l'horaire de la maternelle, on retrouve des chansons, des comptines, des histoires, sélectionnées dans les répertoires familiaux et dans ceux de la culture française, ainsi que des matériaux authentiques, provenant du milieu culturel, qui sont signifiants pour les enfants. Le quotidien de la maternelle prend la couleur du milieu francophone.

Il va de soi que la culture française à la maternelle se vit dans le respect et l'accueil de la culture du milieu de l'enfant, au cas où elle serait autre que la culture française.

iv. La formation de l'identité

La formation de l'identité est un processus qui existe chez tous les individus, mais qui est d'autant plus complexe en milieu minoritaire, compte tenu des phénomènes tels que le bilinguisme et le statut de la langue. « L'identité est complexe et multiple, parfois contradictoire et en changement constant, selon le contexte social dans lequel l'individu se trouve » (Masny, 1998). L'identité se reflète à travers ses façons de dire, de faire et de vivre. Même avant la maternelle, l'identité de l'enfant se forme et se transforme au fil de ses expériences. Il importe donc de créer un contexte où la langue et la culture françaises sont valorisées et valorisantes pour lui, pour son foyer et pour la communauté. La valeur accordée à la langue est un élément indispensable à la formation de l'identité de l'enfant et à son sentiment d'appartenance à la communauté française d'ici et d'ailleurs. Ce vécu positif dans la langue française vient enrichir son bagage initial, tout en respectant les autres langues et cultures de son foyer et de son entourage.

L'estime de soi est une autre composante importante qui entre en ligne de compte dans la formation de l'identité de l'enfant.

L'estime de soi doit être traitée de façon particulière en milieu

minoritaire, si l'on considère les conflits ou les confrontations qu'entraîne souvent la dévalorisation des différences. La maternelle en favorise la construction, en permettant à l'enfant de vivre de nombreuses réussites lors des situations d'apprentissage et de ses interactions avec les autres.

3. Troisième principe - L'enfant et son apprentissage

Le jeu est le moyen privilégié par lequel l'enfant s'approprie les connaissances, les habiletés et les attitudes qui contribuent à la construction de ses littératies multiples.

L'enfant est le principal agent de ses apprentissages et de la construction de ses littératies multiples. Il est curieux et avide d'apprendre. À cet âge, l'enfant construit son **savoir** en étant actif et engagé dans son apprentissage. Le jeu est l'activité de choix à travers laquelle l'enfant apprend. En jouant, l'enfant explore son milieu, apprend à se connaître, à bouger, à utiliser ses sens, à affronter ses émotions. Il vit des expériences significatives et parvient à comprendre et à intégrer des notions et des renseignements acquis antérieurement. Le jeu motive l'enfant et contribue à construire sa capacité de concentration. Toutes les formes de jeu, particulièrement le jeu symbolique (jouer à faire semblant) qui active de façon significative la construction du langage, représentent des modes d'apprentissage privilégiés chez l'enfant. Pour toutes ces raisons, la maternelle accorde une place de choix à l'exploration par le jeu.

Le **savoir** de l'enfant est composé de :

- son savoir cognitif (ses connaissances)
- son savoir-être (ses attitudes)
- son savoir-faire (ses habiletés)
- son savoir-vivre (synthèse des connaissances, des attitudes et des habiletés).

Selon Vigotsky ([1933] 1978), le jeu imaginaire où l'enfant « joue à faire semblant » (ou le jeu symbolique) crée une situation qui correspond à sa **zone de développement proximal**. Ce dernier constat appuie l'importance que l'on accorde à ce type de jeu à la maternelle.

La **zone de développement proximal** correspond à l'écart entre le niveau acquis et le niveau optimal de développement du langage.
Ex. : faire la lecture d'une histoire qui comporte un certain nombre d'éléments qui dépassent le niveau de compréhension de l'enfant.

En étroite complicité avec le jeu, la maternelle fait également place au travail, notion essentielle au bon fonctionnement de la vie de groupe, à la maternelle comme au foyer et dans la communauté. Pour l'enfant à la maternelle, le travail consiste, par exemple, à ranger, à nettoyer et à organiser son environnement.

L'enfant se **lit**, **lit** les autres et **lit** le monde d'une façon qui lui est propre. C'est au moyen de l'exploration et de la manipulation de matériaux et par l'interaction avec diverses personnes qu'il expérimente avec le monde concret pour s'acheminer vers l'abstrait. Le programme de maternelle propose donc de mettre en place un environnement riche qui le rend actif, qui favorise sa pensée créative, qui stimule son imagination et qui lui permet de vivre des expériences concrètes et authentiques en français. Dans un contexte ludique, l'enfant est invité à formuler ses idées de plusieurs façons, à résoudre des problèmes, à exprimer des pensées et des sentiments, à générer et à gérer ses propres connaissances et à créer des liens entre des concepts. Pour ce faire, l'enseignante de maternelle est soucieuse de planifier une démarche qui va aider l'enfant à tendre vers une plus grande autonomie. Ce type de planification, où l'enfant, accompagné de l'adulte, est amené à se dépasser, contribue à situer l'enfant dans sa **zone de développement proximal**.

4. *Quatrième principe -
L'enfant et les autres : le
savoir-vivre ensemble en
français*

Le programme de maternelle offre aux enfants un milieu riche en interactions permettant la construction de leur savoir-vivre ensemble en français.

L'enfant qui commence la maternelle évolue dans un monde beaucoup plus grand et peut-être très différent de celui qu'il connaissait auparavant. Pour certains enfants, c'est un contact plus intensif où la vie de groupe et l'usage du français sont intégrés. Pour d'autres, c'est un premier contact avec d'autres personnes qui parlent le français. Ce sont donc les premiers pas vers un savoir-vivre ensemble en français et vers la construction d'une littératie communautaire en français. Pour tous les enfants, de nouveaux liens sont noués en français avec d'autres personnes, y compris des enfants de leur âge. Tous s'enrichissent de ces nouvelles relations positives avec leurs pairs, leurs enseignantes et les autres adultes. Ils développent peu à peu une conscience d'appartenance à la francophonie. Pour plusieurs enfants, ces nouveaux liens noués à la maternelle se poursuivront pendant toute leur vie scolaire. Il importe donc de nourrir chez eux le respect de l'autre et d'encourager la coopération.

Pour les enfants de maternelle – français langue première en Alberta, vivre ensemble en français signifie aussi apprendre à jouer en français avec ses pairs. Le programme de maternelle leur permet d'acquérir des habiletés linguistiques et d'apprendre de nouvelles notions grâce à l'interaction sociale et à la collaboration à travers le jeu. L'interaction en petits groupes, où l'enseignante peut intervenir plus directement auprès de l'enfant, favorise à la fois son apprentissage du français et sa dimension socioaffective.

À la maternelle, toujours par le biais de l'interaction, l'enfant est amené à découvrir et à respecter les différences et les ressemblances individuelles et collectives, à partager les traditions familiales et sociales, à être fier de sa(ses) langue(s) et de sa(ses) culture(s) et à s'intégrer aux communautés francophones et autres. Le programme de maternelle cherche à amener l'enfant à voir au-delà de ses besoins et de ses intérêts individuels, au moment où il évolue dans un milieu d'apprentissage plus encadré.

5. *Cinquième principe -
Le partenariat foyer/
école/communauté*

Le programme de maternelle tient compte des besoins, des défis, des rôles et des responsabilités des partenaires du trio foyer/école/communauté dans le but de répondre davantage aux besoins de l'enfant.

i. Le foyer

Le foyer joue un rôle central dans la vie de l'enfant. Les parents sont les premiers et les plus importants éducateurs de leur enfant. C'est à eux qu'incombe la responsabilité de répondre à ses besoins physiques, spirituels, cognitifs, sociaux et émotifs. Ils sont aussi les premiers agents transmetteurs de leur(s) langue(s) et de leur(s) culture(s), rôle

qui prend un sens particulier, compte tenu du contexte minoritaire des francophones en Alberta. Que ce soient des foyers exogames (où seulement l'un des parents est francophone), ou encore des foyers où les deux parents sont francophones, tous doivent faire preuve de vigilance à l'égard du français. Tous les membres de la famille étendue enrichissent la vie de l'enfant et aident le foyer à relever ce défi de taille.

En choisissant l'école française, les parents s'engagent à valoriser la langue et la culture françaises au foyer et à l'harmoniser, s'il y a lieu, aux autres langues et cultures de leur milieu. Ce choix les amène également à établir une relation de partenariat entre l'école et le foyer. C'est par cette cohérence au sein du noyau familial et entre ce noyau et le milieu scolaire que l'enfant aura l'occasion de s'actualiser en français.

Les ayants droit des provinces canadiennes sont les parents visés par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (voir Annexe B, p. 65).

Les parents **ayants droit** en Alberta se distinguent par leur caractère hétérogène. Le programme de maternelle soutient et respecte la richesse de cette diversité, valorise la dignité et l'importance de la famille. Il reconnaît les valeurs, les croyances, la diversité linguistique et culturelle et les choix des familles, tout en invitant l'enfant à s'approprier un savoir, un savoir-être, un savoir-faire et un savoir-vivre ensemble en français.

Plusieurs foyers francophones en Alberta partagent des besoins communs issus du contexte socioculturel particulier dans lequel ils se trouvent. La reconnaissance, le respect et l'acceptation de la langue familiale et du milieu, l'accès et l'appui à une communauté francophone, l'accès à des programmes et à une vie scolaire pour leur enfant, orientés vers l'inclusion culturelle, la possibilité de vivre et de pouvoir apprécier le français comme véhicule de leur façon d'être et de faire, en sont des exemples concrets. Ces besoins communs identifiés dans chaque milieu font partie de l'arrière-plan du *Programme d'éducation de maternelle – français langue première*.

ii. L'école

L'école et son personnel établissent un partenariat avec les parents et la communauté afin de leur assurer le soutien nécessaire à la construction des littératies multiples chez leur enfant. Ils s'engagent, avec les parents et la communauté, à créer pour et avec l'enfant, un milieu qui se fait accueillant pour la culture française, milieu où la richesse de la langue française et le respect des différences occupent une place de choix.

L'enseignante est un des éléments clés d'un programme de maternelle réussi. Plusieurs recherches rapportent que la qualité de sa personne et la qualité de ses rapports avec l'enfant sont de première importance. Sa connaissance du cheminement de l'enfant et sa compétence dans l'actualisation linguistique et culturelle en français permettent la création d'un programme de maternelle reflétant les besoins de

l'enfant et ceux de son foyer. L'enseignante doit avoir le souci de contribuer à l'intégration de l'enfant et de son foyer à la communauté francophone. Elle doit aussi coordonner des expériences d'apprentissage pertinentes pour l'enfant, en adaptant et en modifiant sa pédagogie et ses stratégies selon les besoins particuliers de l'enfant.

La tâche première de l'école est donc de s'assurer que son personnel comprend et adhère à ces valeurs et aux pratiques qui en découlent. Elle doit identifier et répondre aux besoins de son personnel, en lui offrant des services d'accompagnement, de perfectionnement, de ressourcement, etc. C'est toujours dans la mesure où l'école sera prête à accomplir sa mission qu'elle pourra le mieux accompagner l'enfant et son foyer.

iii. La communauté

La communauté francophone se manifeste à travers les interactions entre des personnes qui parlent et vivent des expériences communes en français. La maternelle se situe donc au cœur des foyers, de l'école, des activités communautaires à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. La vitalité de la communauté francophone est présente et se manifeste par le biais de ses institutions, de ses regroupements culturels, sportifs, sociaux et autres.



La maternelle fait partie intégrante de cette communauté francophone. Elle contribue à sa création par sa participation et par son intégration aux activités et aux organismes communautaires. La maternelle s'enrichit par les services offerts aux jeunes enfants et à leurs foyers et elle enrichit à son tour la communauté par sa présence, sa contribution et son intégration à celle-ci.

Comme la maternelle – français langue première se situe dans une communauté plus large (la communauté albertaine), elle crée des ponts entre les parents et les services communautaires, et cela, dans le but de répondre aux besoins des enfants. C'est par ce lien étroit avec les parents que la communauté se sensibilise aux besoins des jeunes enfants et de leur foyer. Ainsi, par l'intermédiaire de la maternelle, les parents sont mis au courant des services communautaires (disponibles en français ou en anglais, selon les particularités des régions) qui peuvent leur permettre de répondre aux besoins de leurs enfants. Parmi ces services, on compte les soins médicaux, les organismes d'aide sociale et familiale, les associations culturelles et de loisirs ainsi qu'une variété d'autres groupes communautaires qui travaillent avec les enfants.

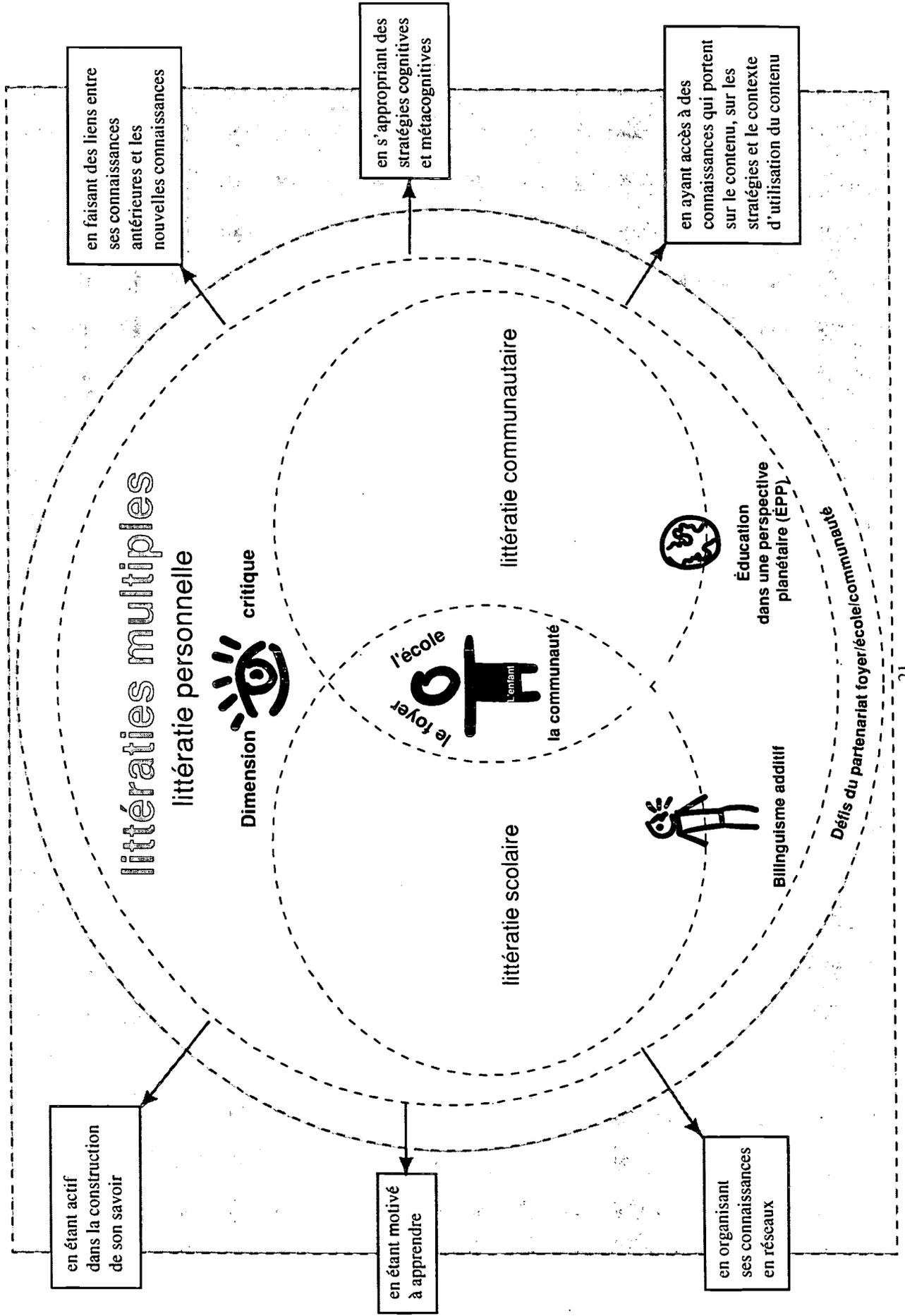
C'est cette communauté élargie, comprenant le trio foyer/école/communauté, qui soutient l'enfant dans sa construction des littératies multiples sur les plans physique, émotif, social, éducatif, linguistique, culturel et identitaire. **Les jeunes enfants, les foyers, l'école française, la maternelle et la communauté francophone bénéficient tous grandement de ce partenariat foyer/école/communauté.**

C. TABLEAUX

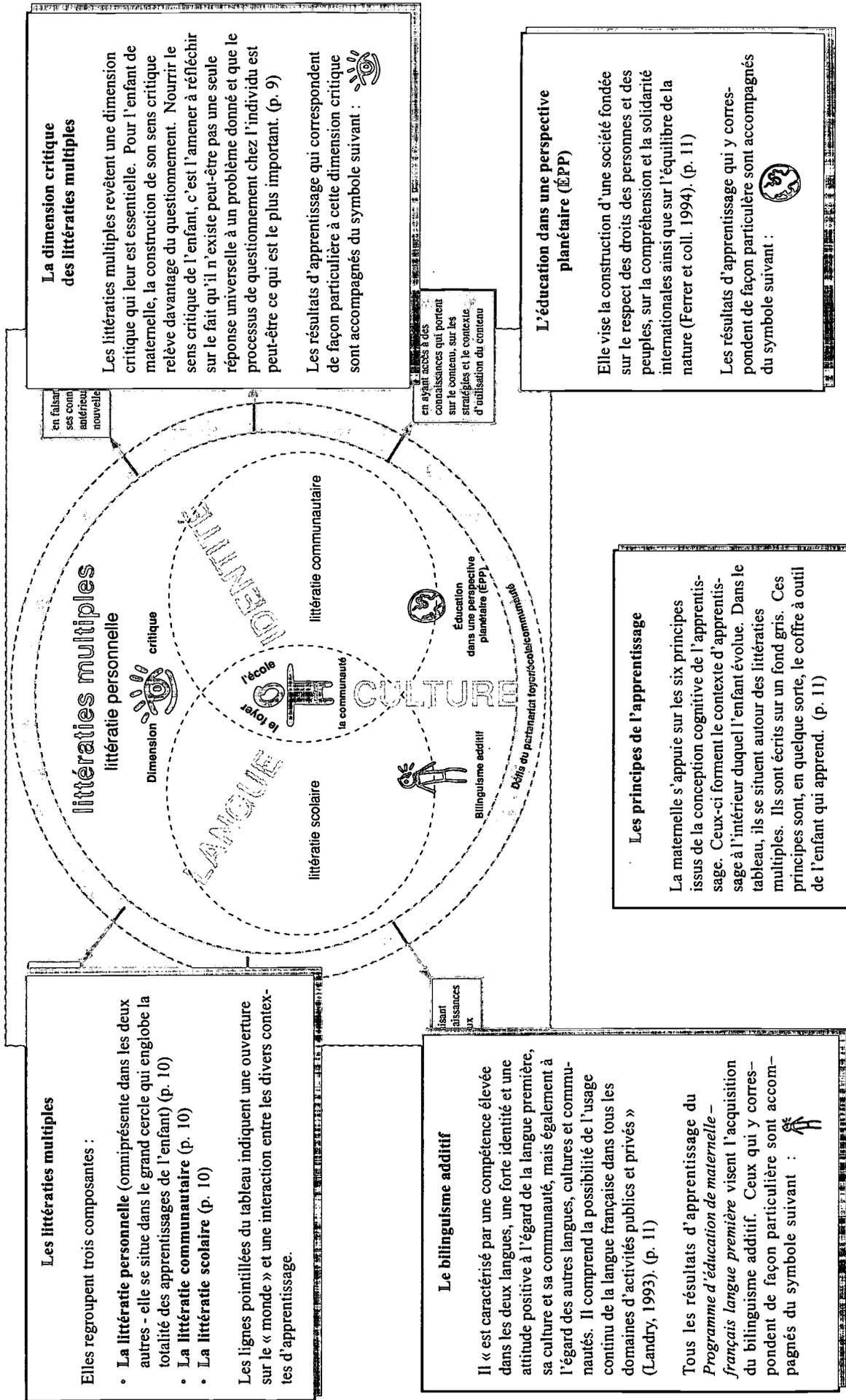
Les trois tableaux suivants servent à illustrer les concepts présentés dans la première partie du programme. Le premier tableau se veut une vue d'ensemble du *Programme de maternelle – français langue première*. Vous y retrouverez tous les éléments à la base du modèle organisationnel des littératies multiples. Le deuxième tableau explique les diverses composantes. Le troisième tableau reprend le même schéma que le premier, mais cette fois-ci, dans le but d'illustrer le processus de la construction des littératies multiples dans le temps.

1. Vue d'ensemble du Programme d'éducation de maternelle – français langue première

À travers le jeu et ses interactions avec les autres, l'enfant construit sa lecture de lui-même, des autres et du monde :

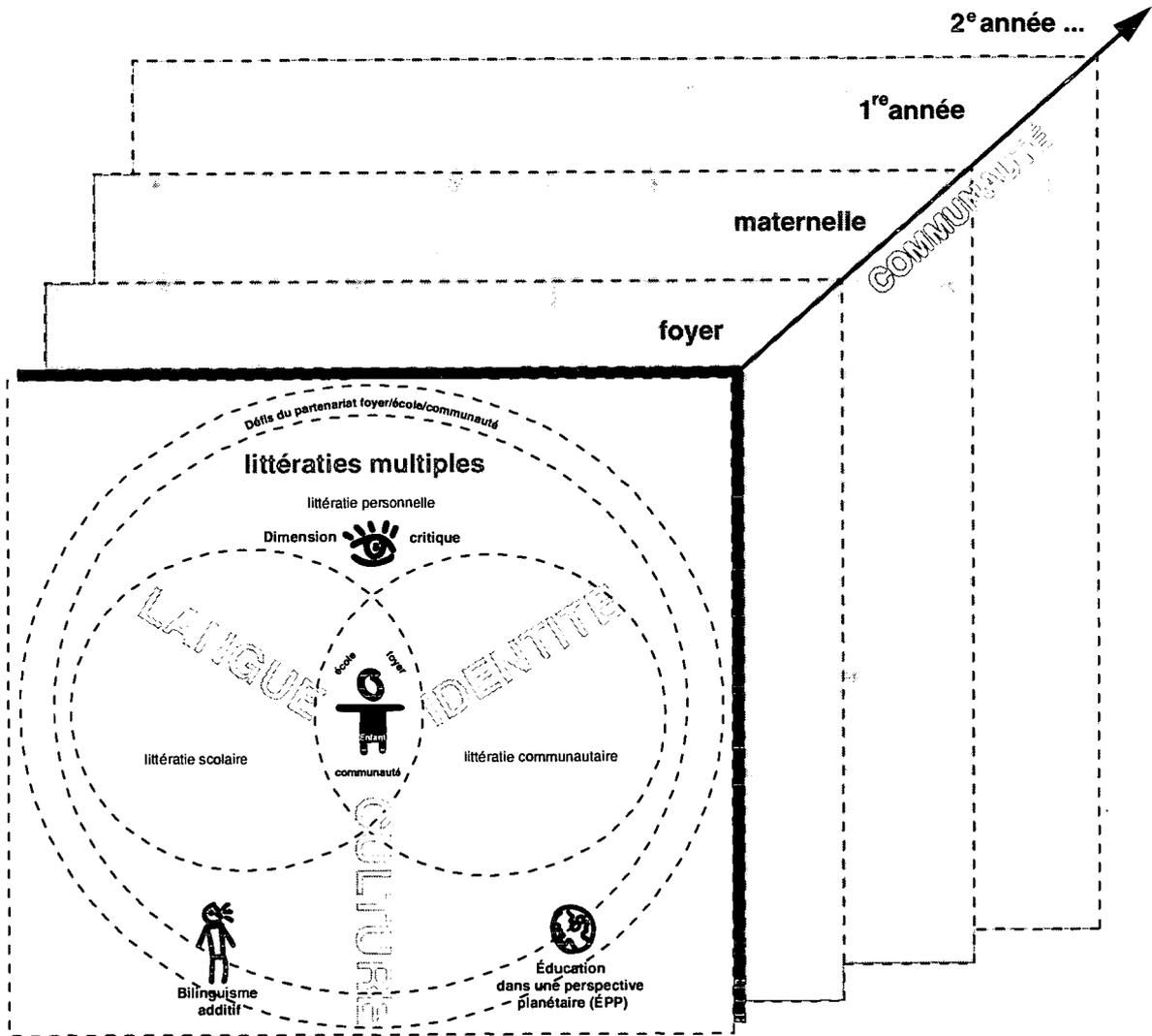


2. Programme d'éducation de maternelle – français langue première (Explication de ses composantes)



1. Construction des littératies multiples

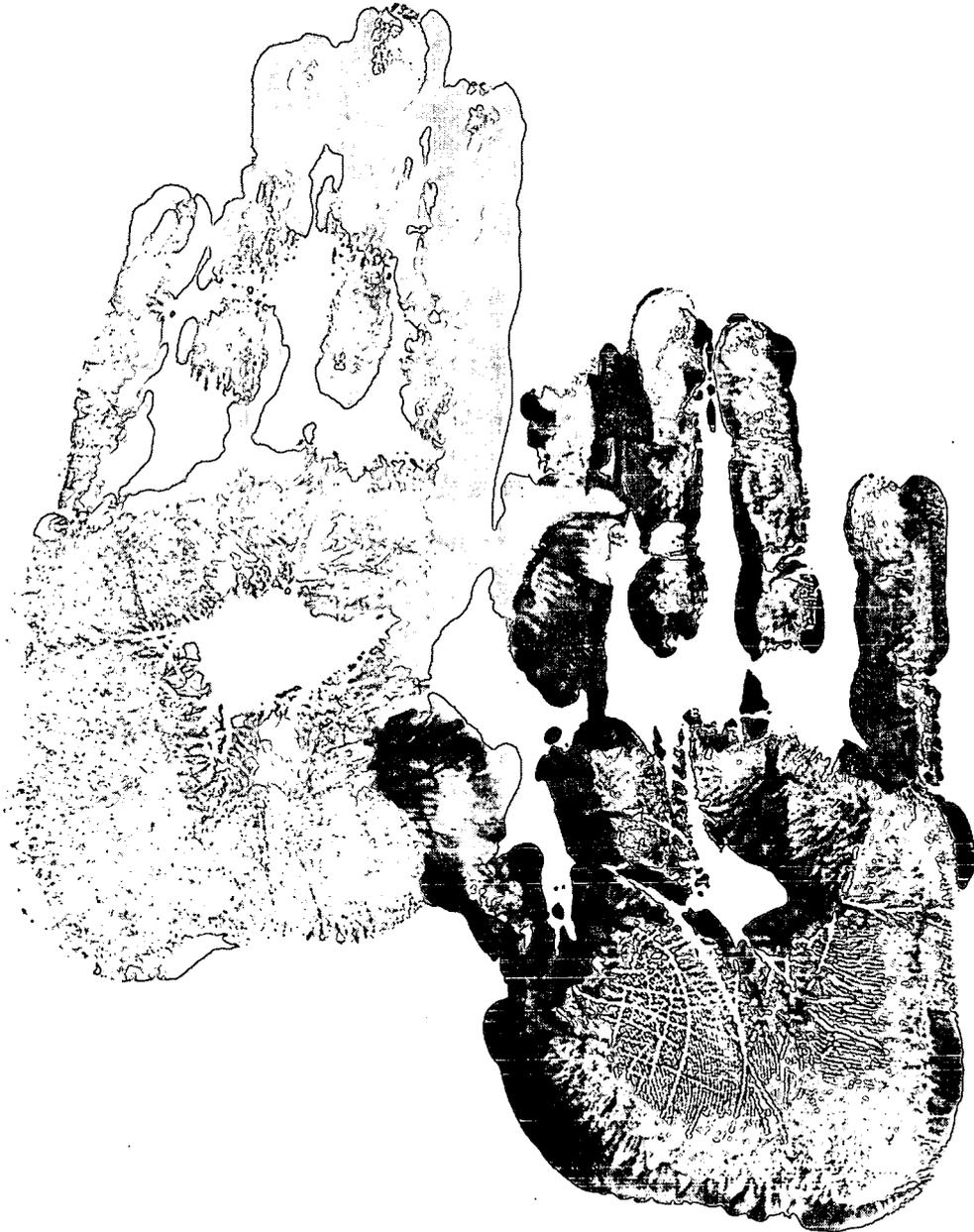
Ce diagramme situe la construction des littératies multiples dans le temps. L'enfant, son foyer, son école et la communauté se retrouvent au centre du programme. Ensemble, ils apprennent à se *lire*, à *lire* les autres et à *lire* le monde qui les entoure.



- Les écrans organisés en ordre croissant représentent la construction des littératies multiples dans le temps.
- L'actualisation de l'enfant est amorcée dès sa conception et s'étend sur toute sa vie. La maternelle est l'une des étapes de ce processus continu.
- Les pointillés du diagramme représentent l'interdépendance entre les diverses composantes du programme ainsi qu'une ouverture sur le *monde*.

BEST COPY AVAILABLE

DEUXIÈME PARTIE



DOMAINES ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

A. Introduction

1. Les domaines d'apprentissage

Le programme de maternelle comprend les sept domaines d'apprentissage suivants :

- les responsabilités personnelles et sociales, p. 31
- le français langue première, p. 35
- l'affirmation culturelle et la formation de l'identité, p. 41
- les habiletés physiques et le bien-être, p. 43
- la sensibilisation à la communauté et à l'environnement, p. 45
- l'expression et l'appréciation artistiques, p. 48
- les mathématiques, p. 50



(À noter : Les domaines d'apprentissage ne sont pas énumérés par ordre de priorité.)

Ces domaines comprennent les grandes sphères d'apprentissage touchant à toutes les dimensions de l'enfant de maternelle. Ils ont aussi été sélectionnés dans le but d'assurer une continuité avec le programme du premier cycle de l'élémentaire. C'est à travers ces domaines d'apprentissage que l'enfant apprend à *se lire*, à *lire* les autres et à *lire* le monde qui l'entoure. Les sept domaines d'apprentissage représentent ce que l'enfant apprend non seulement à la maternelle, mais également dans son foyer et dans sa communauté.

2. Les résultats d'apprentissage

Chaque domaine d'apprentissage comprend un regroupement de **résultats d'apprentissage généraux (RAG)** et de **résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)**. « Un résultat d'apprentissage définit clairement un comportement en précisant les habiletés, les connaissances et les attitudes - observables et dans la mesure du possible, mesurables - qu'un élève a acquises au terme d'une situation d'apprentissage. » (*Programme d'études de français langue première [M-12], [1998]*).

Le programme de maternelle identifie deux types de RAS qui sont complémentaires et qui se construisent simultanément chez l'enfant :

- les RAS de type *décodage*
Ils correspondent à l'éveil de l'enfant aux diverses littératies de son *monde*. Ces RAS de type décodage donnent l'occasion à l'enfant de s'approprier les symboles et le fonctionnement qui sont à la base de ces littératies : par exemple, le langage

Résultat d'apprentissage général (RAG)

Énoncé général décrivant ce qu'un enfant doit être capable d'accomplir.

Résultat d'apprentissage spécifique (RAS)

Descripteur précis du comportement de l'enfant.

Les RAS ayant une **dimension critique** sont identifiés à l'aide du symbole suivant : 

de l'oral, de l'écrit, des mathématiques, des arts ou des sciences. Compte tenu de leur grand nombre, ils ne sont pas accompagnés d'un symbole particulier.

- **les RAS ayant une dimension critique**

Ils contribuent à la construction du sens critique de l'enfant. Ils servent à outiller l'enfant afin qu'il soit en mesure de participer activement à la construction de son *monde*.

Les RAS étant des descripteurs très spécifiques du comportement de l'enfant, le programme doit donc contenir plusieurs RAS afin de dresser un portrait complet des apprentissages de l'enfant de maternelle. Voilà pourquoi il est important pour l'enseignante de créer des liens, de combiner les RAS et de personnaliser l'apprentissage selon les besoins, le rythme d'apprentissage, ainsi que les particularités du foyer et de l'enfant.

a) Créer des liens

Afin d'assurer le transfert des connaissances chez l'enfant, les résultats d'apprentissage doivent être présentés de façon intégrée, c'est-à-dire en créant des liens d'un domaine d'apprentissage à l'autre et d'une littératie à l'autre. Les mathématiques, par exemple, qui relèvent davantage de la littératie scolaire, prendront toute leur signification pour l'enfant si on les présente aussi dans le contexte de la littératie communautaire et si, en plus, on crée des liens avec la langue, les sciences, ou les arts. Il en va de même pour les RAS de tous les autres domaines d'apprentissage.

b) Combiner les RAS

L'enfant apprend de manière intégrée et dans divers contextes, ce qui signifie que la plupart des apprentissages dont il est question dans le présent énoncé se font simultanément et, à l'occasion, touchent à plus d'un contexte à la fois. Il importe donc de combiner plusieurs RAS à l'aide de thèmes ou de projets intégrateurs.

c) Personnaliser l'apprentissage

Selon la vision du *Programme d'éducation de maternelle – français langue première*, les RAS devraient être modifiés et adaptés pour répondre aux besoins de tous les enfants de sa clientèle particulière. (Voir le premier et le deuxième principe [p. 12 à 16] en ce qui concerne les particularités des besoins éducatifs de l'enfant.)

3. L'appréciation du cheminement de l'enfant

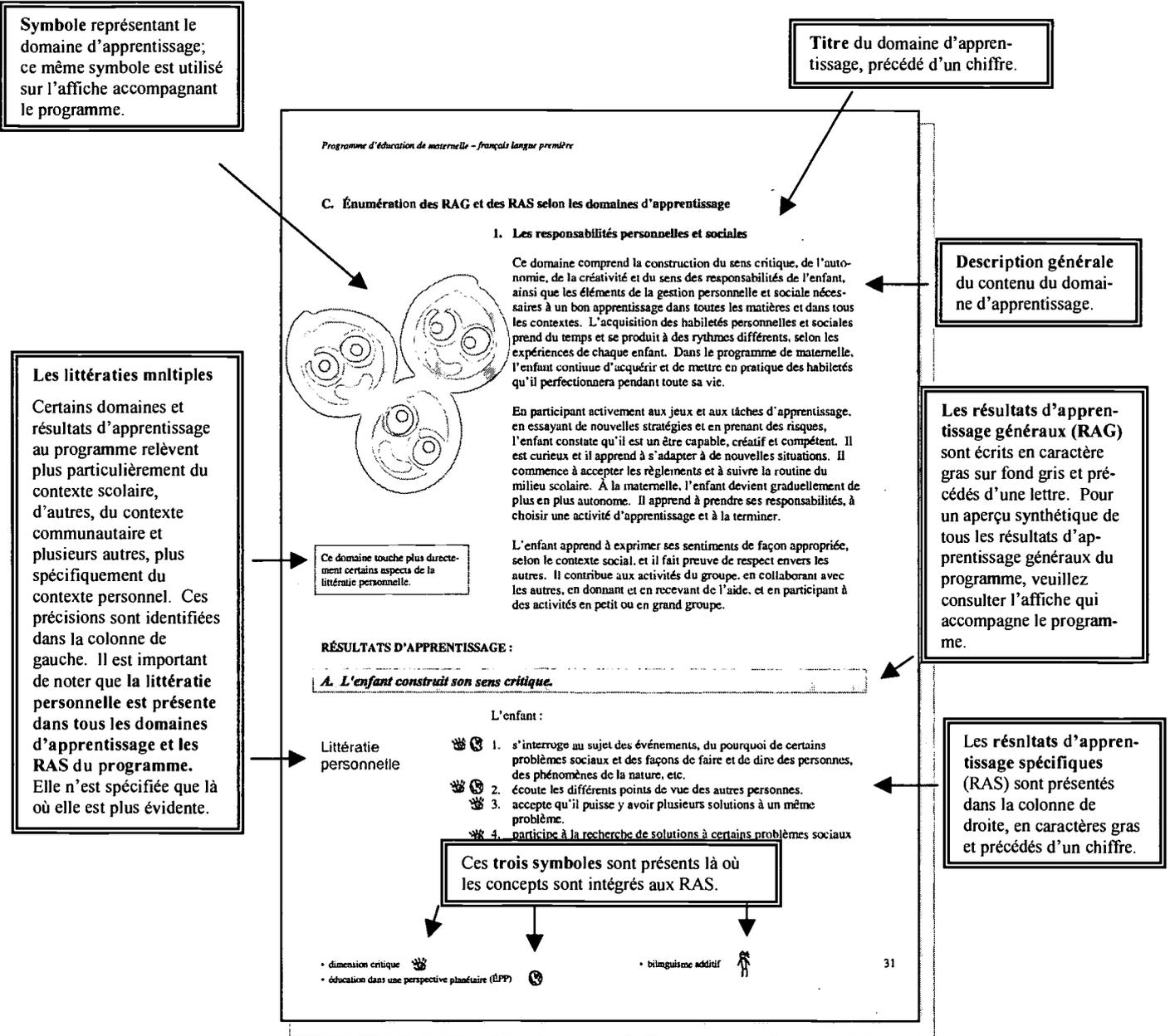
L'appréciation du cheminement de l'enfant, partie intégrante de toute journée à la maternelle, est un processus qui s'inscrit dans un continuum. Cette évaluation de type formatif, fondée sur l'observation de chaque enfant, est conçue dans le but :

- de maximiser la construction des littératies multiples chez l'enfant;
- d'offrir une rétroaction à l'enfant et aux parents;
- de planifier le milieu d'apprentissage en fonction des besoins identifiés chez l'enfant.

La communication de l'appréciation du cheminement de l'enfant aux parents (sous forme de bulletin, de rapport de cheminement, de rencontres avec les parents et l'enfant ou autres) doit donc refléter les visées particulières de l'évaluation explicitée ci-dessus.

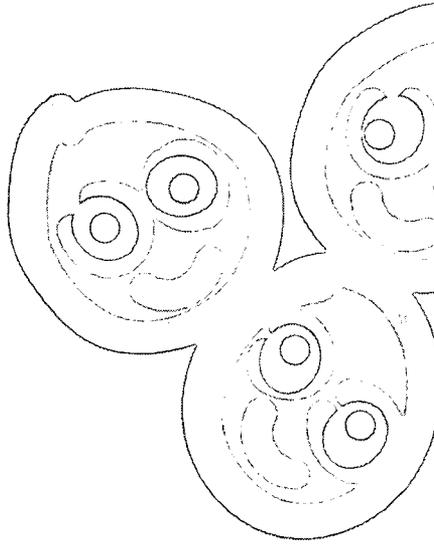
B. Organisation de l'information

Voici un diagramme illustrant l'organisation de l'information en ce qui concerne les domaines et les résultats d'apprentissage au programme. Toutefois, l'organisation du deuxième domaine *Le français langue première* diffère (voir les explications p. 31).



C. Énumération des RAG et des RAS selon les domaines d'apprentissage

1. Les responsabilités personnelles et sociales



Ce domaine comprend la construction du sens critique, de l'autonomie, de la créativité et du sens des responsabilités de l'enfant, ainsi que les éléments de la gestion personnelle et sociale nécessaires à un bon apprentissage dans toutes les matières et dans tous les contextes. L'acquisition des habiletés personnelles et sociales prend du temps et se produit à des rythmes différents, selon les expériences de chaque enfant. Dans le programme de maternelle, l'enfant continue d'acquérir et de mettre en pratique des habiletés qu'il perfectionnera pendant toute sa vie.

En participant activement aux jeux et aux tâches d'apprentissage, en essayant de nouvelles stratégies et en prenant des risques, l'enfant constate qu'il est un être capable, créatif et compétent. Il est curieux et il apprend à s'adapter à de nouvelles situations. Il commence à accepter les règlements et à suivre la routine du milieu scolaire. À la maternelle, l'enfant devient graduellement de plus en plus autonome. Il apprend à prendre ses responsabilités, à choisir une activité d'apprentissage et à la terminer.

Ce domaine touche plus directement certains aspects de la littératie personnelle.

L'enfant apprend à exprimer ses sentiments de façon appropriée, selon le contexte social, et il fait preuve de respect envers les autres. Il contribue aux activités du groupe, en collaborant avec les autres, en donnant et en recevant de l'aide, et en participant à des activités en petit ou en grand groupe.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE :

A. L'enfant construit son sens critique.



L'enfant :

Littératie
personnelle

-   1. s'interroge au sujet des événements, du pourquoi de certains problèmes sociaux et des façons de faire et de dire des personnes, des phénomènes de la nature, etc.
-   2. écoute les différents points de vue des autres personnes.
-  3. accepte qu'il puisse y avoir plusieurs solutions à un même problème.
-  4. participe à la recherche de solutions à certains problèmes sociaux ou autres dans sa communauté.
-  5. donne son opinion sur un sujet particulier.

BEST COPY AVAILABLE



B. L'enfant exprime sa créativité.

Littératie
personnelle

L'enfant :

1. explore et exprime ses idées, ses perceptions, ses sentiments et ses pensées de diverses manières; ex. : les arts plastiques, la musique, l'art dramatique, la danse, etc.
-  2. commence à résoudre des problèmes et s'appuie sur des expériences du passé pour développer de nouvelles idées; ex. : l'enfant explore diverses façons de résoudre des problèmes, d'accomplir ses tâches, d'utiliser des matériaux connus.
3. crée des situations et des milieux imaginaires, en utilisant des objets et des substances maniables et tactiles.
-  4. participe à des remue-méninges.

C. L'enfant démontre et pratique son autonomie.

Littératie
personnelle

L'enfant :

1. peut circuler facilement à l'intérieur de l'école; ex. : les lieux familiaux.
2. quitte ses parents/sa gardienne sans problème dans des situations familières ou confortables.
3. entreprend des activités indépendantes sans l'aide continue d'un adulte.
4. entreprend et termine des activités d'apprentissage autodirigées.
5. peut fonctionner dans l'ambiguïté (au niveau de la langue), c'est-à-dire sans toujours comprendre.

D. L'enfant démontre et pratique le sens des responsabilités.

Littératie
personnelle

L'enfant :

-  1. prend soin de ses biens personnels et de ceux des autres.
-  2. prend la responsabilité de choisir et d'effectuer certaines activités d'apprentissage.
-  3. accepte la responsabilité de certaines tâches à l'école.
-  4. accepte les règlements et la routine de ses environnements familiaux; ex. : l'école, la bibliothèque.
-  5. suit les consignes de l'enseignant et du personnel de l'école.
-  6. connaît certains renseignements personnels tels que son nom et son numéro de téléphone.
-  7. demande de l'aide au besoin.



E. L'enfant comprend et exprime ses sentiments de façon appropriée, selon le contexte social.

Littératie
personnelle

L'enfant :

1. reconnaît, accepte et exprime ses sentiments de façon appropriée, selon le contexte social.
2. apprend à exprimer et à accepter des messages positifs.
3. apprend à surmonter sa frustration.

F. L'enfant acquiert des attitudes et des comportements positifs envers lui-même et envers l'apprentissage.

Littératie
personnelle

L'enfant :

1. démontre qu'il se respecte.
2. fait preuve d'honnêteté.
3. se perçoit comme étant capable d'apprendre : se fait confiance lors de ses tentatives de communication en français.
4. fait preuve de curiosité et de persévérance lors des activités d'apprentissage.
5. participe activement aux activités d'apprentissage.
6. exprime sa volonté de courir des risques et d'essayer de nouvelles choses.
7. montre sa faculté d'adaptation à des situations nouvelles.

G. L'enfant noue des liens positifs basés sur le respect mutuel et sur la justice avec les membres de sa famille et d'autres personnes qu'il côtoie.

Littératies
personnelle et
communautaire

L'enfant :

-  1. est sensibilisé à certaines des qualités qui contribuent à l'établissement de relations familiales et amicales positives, comme le plaisir, la confiance, l'amour, le partage, l'attention, la considération, la communication et la collaboration.
-  2. apprend à régler les conflits dans un esprit de respect mutuel et de justice.
3. identifie certaines des caractéristiques qui font qu'une personne peut être un(e) bon(ne) ami(e) et détermine les façons de se faire des amis et de les garder.
4. prend conscience des besoins des autres et des différences entre les individus.
-  5. fait preuve de respect envers les autres.
-   6. démontre une attitude d'appréciation à l'égard des personnes, quels que soient leur race, leur culture, leur sexe, leur groupe d'âge, leur religion, leur condition socio-économique, etc.

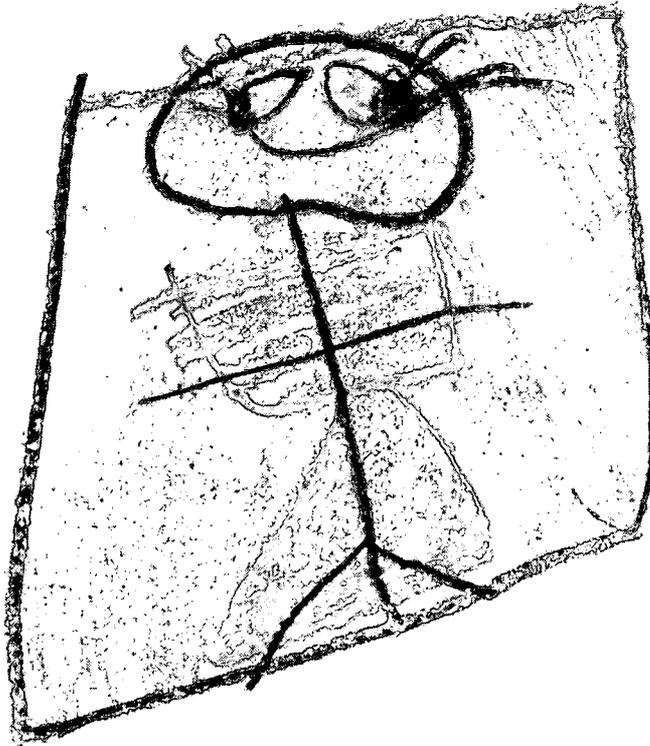
7. fait connaître ses besoins aux autres enfants et aux adultes de manière appropriée.

H. L'enfant contribue aux activités de groupe.

L'enfant :

Littératies
personnelle et
communautaire

1. écoute attentivement ses pairs et les adultes, dans le but de comprendre.
2. participe aux discussions.
3. participe de bon gré aux jeux et aux activités de petits et de grands groupes.
4. participe à l'élaboration des règles de vie de groupe.
5. assume ses responsabilités au sein du groupe.
6. coopère à un projet avec un partenaire ou un groupe en apprenant à négocier, à partager et à coordonner ses efforts vers un but commun.
7. prend conscience des avantages et des contraintes de la coopération.
8. aide les autres et accepte de l'aide dans des situations de groupe.



41

2. Le français langue première

À noter : Afin d'assurer la transition de la maternelle au premier cycle de l'élémentaire, les résultats d'apprentissage spécifiques ci-dessous correspondent à ceux énumérés dans le *Programme d'études de français langue première* de l'Alberta (1998), spécifiquement pour la maternelle.

Par les chansons, les comptines, les rondes, les histoires, etc., l'enfant poursuit ou entame (selon son milieu familial et ses caractéristiques personnelles) la construction de sa compréhension de la communication orale, de l'écrit et de la lecture. Il apprend et pratique les stratégies efficaces pour écouter, interagir et faire un exposé. Par exemple, il est amené progressivement à utiliser les mots qu'il connaît en français pour parler de son monde immédiat, à dégager le sens global d'une histoire en s'appuyant sur les illustrations, la mimique et le volume de la voix, à prédire la suite d'une histoire, à poser des questions sur ce qui est lu et sur ce qu'il voit. L'enfant est invité à exprimer ses idées, ses expériences et son monde imaginaire par la parole, les images, les lettres (ou les approximations de lettres) et les mots.

Les RAS dans le domaine du français sont présentés différemment des autres domaines d'apprentissage afin de respecter l'organisation du *Programme d'études de français langue première* de l'Alberta. Ainsi, vous avez non seulement un aperçu des RAS de la maternelle, mais aussi ceux de la première, de la deuxième et de la troisième année.

Aussi, les symboles suivants sont utilisés pour indiquer le degré d'autonomie de l'enfant face à son apprentissage :

Ce domaine d'apprentissage s'insère dans chacune des littératies multiples, mais dans le cadre du *Programme d'études de français langue première*, il touche davantage à la littératie scolaire. Puisque l'accent est mis sur l'acquisition de stratégies pour l'apprentissage de la langue, il est donc important d'aborder les résultats d'apprentissage ci-dessous, en rapport avec les autres domaines au programme et avec, à l'occasion, une dimension critique.

➤ **consolidation des apprentissages** (ne s'applique pas au niveau de la maternelle)
A^m **autonomie de l'enfant** : RA mesurable et quantifiable
A^o **autonomie de l'enfant** : RA observable et qualifiable
→ **niveau intermédiaire d'indépendance** : l'enfant requiert un soutien fréquent de la part de l'enseignant et de ses pairs
(Ces résultats d'apprentissage doivent être initiés seulement; ils ne font pas l'objet d'une évaluation sommative.)

Le domaine de la culture et de l'identité est intégré à la deuxième partie sous C.3.
« L'affirmation culturelle et la formation de l'identité », p. 41.

Le français, langue première regroupe trois domaines :
A. Communication orale
B. Lecture
C. Écriture

BEST COPY AVAILABLE



2. L'interaction

Littératie scolaire



CO5. Pour gérer ses interventions, l'enfant :

1. prête attention à l'interlocuteur pour démontrer son intérêt et capter les indices du paralangage.
2. utilise les indices visuels, le débit de parole et l'intonation pour soutenir sa compréhension.
3. pose des questions pour obtenir des clarifications.



CO6. Pour gérer ses interventions, l'enfant :

Littératie scolaire

1. emploie les termes appropriés pour situer des objets ou des personnes les uns par rapport aux autres.
2. emploie des mots ou des expressions appropriés pour parler du monde qui l'entoure.
3. emploie des mots ou des expressions appropriés pour décrire des objets, des personnes, des animaux ou des lieux.
4. emploie des mots ou des expressions appropriés pour décrire ses sentiments, ses émotions, ses goûts et ses préférences.



CO7. Pour participer à des conversations, l'enfant :

Littératies multiples

1. parle de sujets tirés de son monde immédiat tels que ses activités de tous les jours et ses choix de produits médiatiques.

3. L'exposé

Littératie scolaire



CO8. Pour préparer son exposé, l'enfant :

1. participe à un remue-méninges pour explorer le vocabulaire relié au sujet.
2. participe à un remue-méninges pour explorer les divers aspects du sujet.



CO9. Pour gérer son exposé, l'enfant :

Littératie scolaire

1. s'assure que le public puisse bien voir les supports visuels et les gestes.
2. utilise des phrases complètes.

M	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
→	A ^o	↗	
→	A ^o	↗	
→	→	A ^o	↗
A ^m	↗		
→	A ^m	↗	
→	→	A ^m	↗
→	→	A ^m	↗
A ^m	↗		
→	A ^o	↗	
→	→	A ^o	↗
→	A ^o		
→	→	A ^m	↗

		M	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
	 L4. Pour satisfaire ses besoins d'imaginaire et d'esthétique, l'enfant :				
Littératie personnelle	1. dégage le sens global d'une histoire, à partir des illustrations.	A ^m	↗		
C. ÉCRITURE					
<i>L'enfant s'initie au processus de l'écriture.</i>					
	 É1. Pour planifier son projet d'écriture, l'enfant :				
Littératie scolaire	1. participe à un remue-ménages pour explorer le vocabulaire relié au sujet.	→	A ^o		
	2. participe à un remue-ménages pour explorer les divers aspects du sujet.	→	→	A ^o	↗
	 É2. En cours de rédaction, pour gérer son projet d'écriture, l'enfant :				
Littératie scolaire	1. tire profit des lettres qu'il connaît pour exprimer ses idées.	A ^o	↗		
	2. tire profit des mots affichés dans son environnement pour exprimer ses idées.	→	A ^o	↗	
	3. tire profit des mots qui découlent d'un remue-ménages pour exprimer ses idées.	→	→	A ^o	↗
	4. formule des hypothèses sur l'orthographe d'un mot, à partir de ses connaissances des phonèmes et des graphèmes.	→	→	A ^o	↗
	 En cours de vérification, pour parler de sa production écrite, l'enfant :				
Littératie scolaire	5. utilise la terminologie appropriée : le nom des lettres et le nom des signes orthographiques les plus courants.	→	→	A ^o	↗
	 Pour vérifier l'organisation de son message, l'enfant :				
Littératie scolaire	6. vérifie l'ordre des mots de la phrase en se référant à un modèle.	→	A ^m	↗	

		M	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
Littératie scolaire	 Pour vérifier l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale, l'enfant :	A ^m			
		→	A ^m		
		→	→	A ^m	↗
Littératie scolaire	 Pour gérer son projet d'écriture en ce qui a trait à l'utilisation des outils de référence, l'enfant :				
		→	A ⁰		
Littératie scolaire	 Pour mettre au point la présentation finale, l'enfant :				
		→	A ^m		
Littératie scolaire	 Pour évaluer son projet d'écriture, l'enfant :				
		→	A ⁰		
Littératies multiples	 É3. Pour communiquer son information, l'enfant :	A ^m			
		A ^m	↗		
		→	A ^m	↗	
Littératie personnelle	 É4. Pour communiquer ses textes visant à satisfaire ses besoins d'imaginaire et d'esthétique, l'enfant :	A ^m	↗		
		→	A ^m	↗	

3. L'affirmation culturelle et la formation de l'identité

L'enfant qui apprend la langue française, et qui apprend par le biais de celle-ci, se construit par le fait même une identité. Il se crée un espace culturel qui correspond à ce qu'il est et à ce qu'il vit, dans tous les contextes de sa vie (personnel, scolaire et communautaire).

Lors de son année en maternelle, l'enfant commence à se situer face aux réalités linguistiques et culturelles francophones de son milieu et d'ailleurs, au moyen de chansons, de comptines, d'histoires ou de rondes. Cela contribue à la formation d'une identité positive chez l'enfant. « Mis en contact avec les divers éléments de son environnement socioculturel francophone, l'enfant apprend progressivement à s'affirmer culturellement ». C'est par l'intégration de l'enfant à la communauté (francophone et d'ailleurs) qu'il sera appelé à « vivre des expériences de création en langue française et à y associer des valeurs » (*Programme d'études de français langue première* 1998). Finalement, l'enfant prend conscience des façons de faire, de dire et d'être des divers groupes et cultures.

Les littératies multiples contribuent à enrichir les aspects de l'identité et de la culture chez l'enfant, mais les littératies personnelle et communautaire y sont le plus intimement liées.

À noter : Les résultats d'apprentissage du domaine *culture et identité* du *Programme d'études de français langue première* sont inclus ci-dessous (C1 et C2).

CULTURE ET IDENTITÉ

A. *L'enfant commence à se situer face aux réalités linguistiques et culturelles francophones de son milieu et d'ailleurs (C1).*

Pour s'approprier sa réalité culturelle, l'enfant :

Littératies
personnelle et
communautaire

1. démontre son appréciation des activités portant sur des comptines, des chansons, des rondes, des histoires. (A⁰)
2. sélectionne, pour le plaisir, des histoires lues, entendues ou vues pour les relire, les réentendre ou les revoir. (→)
3. utilise les mots qu'il connaît en français pour nommer sa réalité, communiquer le sens de ses valeurs et faire preuve de respect envers les personnes de différentes origines.
4. commence à participer à des projets orientés vers l'action dans la communauté afin d'être sensibilisé à son rôle et à sa contribution à la francophonie, et dans une perspective plus large, à la société.
5. se familiarise avec des matériaux authentiques (patrimoine culturel de la francophonie régionale, nationale et internationale (les « textes » diversifiés de musique, de danse, de poésie, de

BEST COPY AVAILABLE

théâtre, d'arts visuels, d'imprimés, etc.) reflétant le contexte géographique et la façon de penser des gens du milieu.

-   6. s'éveille aux particularités de sa communauté et de sa région : industries, services, organismes culturels, sportifs, sociaux, etc.
-  7. découvre les divers milieux de travail des francophones de sa communauté.
-  8. s'éveille aux défis de vivre en français en Alberta.

B. L'enfant commence à exprimer dans son milieu certaines valeurs et à manifester certains comportements qui témoignent de la manière dont il vit sa francophonie. (C2)

Pour appuyer son processus de construction identitaire, l'enfant :

Littératies
personnelle et
communautaire



- 1. participe à des jeux faisant appel à des comptines ou à des chansons connues. (A^o)

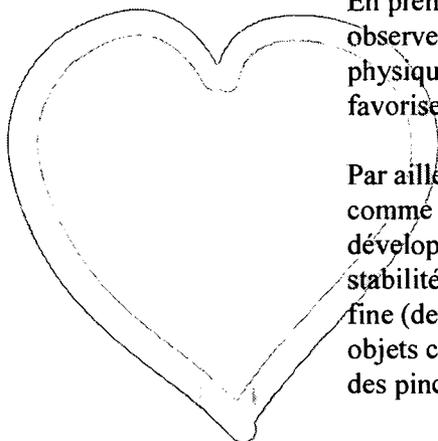
C. L'enfant prend conscience de l'existence et des façons de faire, de dire et d'être des divers groupes et cultures.

L'enfant :

Littératies
personnelle et
communautaire

-  1. prend conscience des diverses traditions et célébrations culturelles et familiales : partage certaines de ses traditions familiales.
-   2. agit en respectant les manifestations et les comportements propres à chaque groupe culturel.
-  3. prend conscience de sa propre culture et en est fier.
-  4. identifie les aspects qui caractérisent la culture française en Alberta.
-   5. reconnaît que les gens vivent les occasions spéciales de diverses façons.

4. Les habiletés physiques et le bien-être



En prenant conscience des choix d'aliments sains, en apprenant à observer les règles de sécurité et en participant aux activités physiques, l'enfant met en pratique des comportements qui favorisent un mode de vie sain.

Par ailleurs, au moyen de jeux, d'activités et d'équipement, comme des ballons, des sacs de fèves et des cerceaux, l'enfant développe la coordination de ses mouvements, son équilibre et sa stabilité. L'enfant devient plus habile au niveau de sa motricité fine (des doigts et des mains) et de sa dextérité, en manipulant des objets comme des perles, des jeux de construction, des casse-tête, des pinceaux, des ciseaux ou des craies.

Dans ce domaine, l'enfant se familiarise avec les aspects de sa littératie personnelle qui touchent à la santé et l'éducation physique.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE :

A. *L'enfant développe sa motricité globale au moyen d'une variété d'activités.*

L'enfant :

Littératie
personnelle

1. apprend à maîtriser les habiletés motrices globales grâce à des activités.
2. apprend à coordonner ses mouvements; ex. : attraper, lancer, faire rebondir, faire rouler une balle ou un ballon.
3. développe l'équilibre et la stabilité; ex. : maintenir son équilibre sur chaque pied, monter et descendre l'escalier.
4. se déplace d'un endroit à l'autre en utilisant une variété de trajectoires (ligne droite, courbe, zigzag) et de mouvements; ex. : gauche-droite, haut-bas, avant-arrière, de côté.
5. apprend à se situer dans l'espace.

BEST COPY AVAILABLE

B. L'enfant acquiert des habiletés motrices fines (vitesse des doigts, stabilité des bras, précision des bras et de la main, dextérité des doigts et de la main, manipulation de petits objets) en participant à une variété d'activités.

L'enfant :

Littératie
personnelle

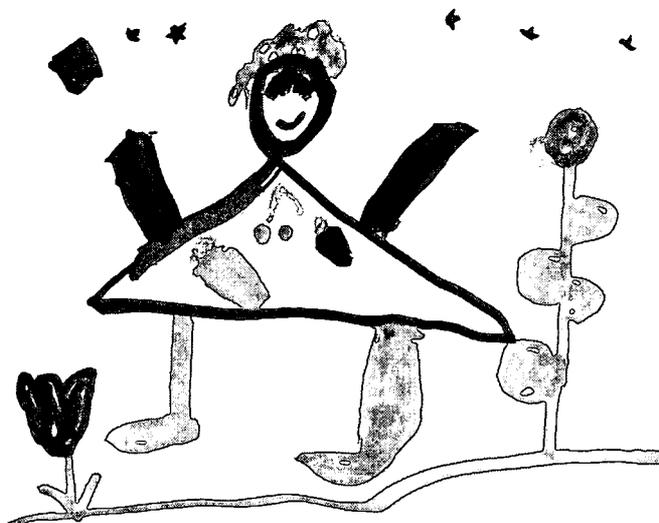
1. acquiert des habiletés motrices fines à travers des activités demandant la coordination de l'œil et de la main; ex. : regarder les illustrations d'un livre, découper, coller du papier, enfiler des perles.
2. tient de la bonne façon et utilise correctement divers outils : pinceaux, ciseaux, craies et crayons.
3. trace et dessine des formes simples.
4. effectue des gestes répétitifs, rythmiques; ex. : battre des mains, taper des pieds.

C. L'enfant apprend des attitudes et des comportements qui favorisent un mode de vie sain et le mieux-être.

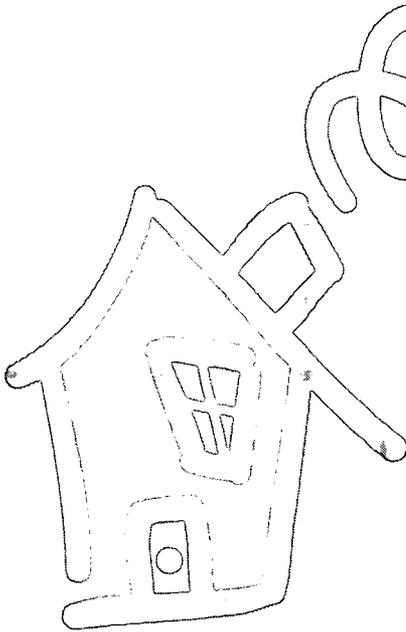
L'enfant :

Littératie
personnelle

1. reconnaît des aliments sains.
2. respecte les règles de sécurité.
3. participe à des activités physiques.
4. reconnaît que certains produits sont dangereux; ex. : produits ménagers, médicaments.
5. s'habille et fait sa toilette seul.
6. prend part à des jeux simples.
7. apprend à observer et à créer des règles de jeux simples.



5. La sensibilisation à la communauté et à l'environnement



L'enfant utilise ses sens pour explorer, enquêter, décrire, en bref **lire** son environnement. Il est amené à s'interroger sur le monde qui l'entoure. À travers des visites ou des sorties dans la communauté, l'enfant est sensibilisé à certains problèmes sociaux tels la pollution ou la pauvreté. Il reconnaît les similitudes et les différences entre les êtres vivants, les objets et les matériaux. À l'aide d'outils simples dont il se sert de manière sécuritaire et appropriée, il choisit divers matériaux pour fabriquer des structures. Il explore les notions scientifiques au moyen du sable, de l'eau, des jeux de construction et d'autres matériaux.

L'enfant prend conscience des similitudes et des différences qui le caractérisent, en décrivant ses sentiments, ses intérêts particuliers, les événements et les expériences qu'il partage avec sa famille et ses amis. Il se familiarise avec des personnes et des endroits spéciaux dont le rôle est d'aider au sein de la communauté (francophone et autres). Il élargit ses connaissances en ce qui à trait aux animaux, au climat et aux moyens de transports.

Ce domaine, qui aborde les apprentissages en sciences de la nature et en études sociales, permet à l'enfant de construire de façon particulière ses littératies scolaire et communautaire.

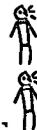
À noter : Certains des résultats d'apprentissage spécifiques ci-dessous tiennent compte du *Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences de la nature* (Protocole pancanadien pour la collaboration en matière de programmes scolaires).

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE :

A. L'enfant manifeste sa curiosité et le désir de mieux se connaître, de connaître sa communauté et son environnement.

L'enfant :

Littératies multiples



Usage décontextualisé de la langue : voir explication à la page 14.

1. prend conscience de ses cinq sens pour élargir sa compréhension du monde.
2. développe un vocabulaire et se sert du langage pour comprendre ce qu'il observe, ressent, pense, entend, goûte, touche et sent.
3. fait l'usage contextualisé et **décontextualisé** de la langue pour parler des objets et des événements courants.
4. explore les composantes et les événements de son environnement : reconnaît les ressemblances et les différences entre les organismes vivants, les objets et les matériaux.
5. commence à acquérir de l'information d'une variété de sources.
6. identifie les couleurs et les formes familières qui caractérisent l'environnement.
7. devient conscient de la relation de cause à effet.

8. développe sa sensibilité à l'environnement.
-   9. s'interroge devant les phénomènes de la nature et au sujet de situations de pollution et de déséquilibre de la nature.
-   10. cherche des réponses variées aux problèmes de l'environnement.

B. L'enfant démontre qu'il est conscient des ressemblances et des différences qui existent entre lui et les autres.

L'enfant :

Littératies
personnelle et
communautaire

1. reconnaît certaines caractéristiques qui le rapprochent et le séparent des autres; ex. : traits physiques, capacités différentes.
2. reconnaît que les gens expriment leurs sentiments de façons semblables et différentes; ex. : bonheur, colère, tristesse, solitude, enthousiasme, joie, peur.
-  3. reconnaît qu'on a le choix d'exprimer ses sentiments de différentes façons, selon certaines normes sociales.
4. décrit des intérêts, des événements et des expériences; ex. : jouets, jeux, loisirs, activités et fêtes de famille.
-  5. manifeste ses préférences et indique ce qu'il aime et ce qu'il n'aime pas.
-  6. réagit avec respect aux idées et aux actions d'autrui.
-   7. commence à aller au-delà des apparences et des attitudes stéréotypées.

C. L'enfant explore les composantes et les lieux familiers de son environnement et de sa communauté.

L'enfant :

Littératies
multiples

-  1. verbalise des questions, des idées et des intentions, tout en menant son exploration.
2. reconnaît les lieux importants de sa communauté; ex. : parc, magasin, hôpital, terrain de jeux, musée, bibliothèque.
3. identifie les services offerts dans sa communauté.
-   4. montre son intérêt et son appréciation pour des services offerts dans sa communauté en participant à des projets communautaires.
5. décrit une variété d'habitats; ex. : pour les gens, les animaux, les oiseaux.
6. découvre les gens qui travaillent dans la communauté et décrit leur fonction; ex. : médecin, fermier, fermière, dentiste, infirmier, infirmière, agent et agente de police, artiste, musicien, musicienne, pompier, pompière; les métiers traditionnels vs les métiers non traditionnels, etc.
-   7. reconnaît des problèmes en rapport avec les aînés, la pauvreté, le chômage, le racisme, le sexisme, etc.

8. décrit les différents moyens de transport utilisés par les gens et pour les marchandises.
9. constate que les activités quotidiennes sont organisées en fonction du temps; ex. : récréation, déjeuner, heure du coucher, changement de saisons.
10. reconnaît les changements de climat et la façon dont les animaux et les gens s'adaptent aux saisons; ex. : vêtements, migration.
11. reconnaît et décrit des animaux familiers, leurs caractéristiques et leur environnement; ex. : ferme, zoo.

D. L'enfant utilise des objets et des matériaux présents dans sa communauté et son environnement, et prend conscience de la façon dont ils sont utilisés.

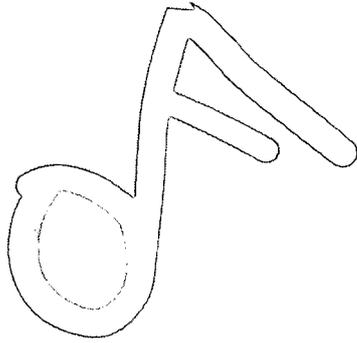
L'enfant :

Littératies multiples

1. explore et apprécie la composition et les propriétés d'une variété de matériaux et d'objets, y compris des objets naturels et fabriqués.
2. manipule ou utilise le matériel dans un but précis; ex. : eau, sable, bois, tissu.
3. reconnaît l'importance de prendre soin du matériel et s'en sert sans le gaspiller.
4. prend conscience de l'importance de protéger l'environnement.
5. se familiarise avec les objets usuels trouvés à la maison, dans la communauté et dans le voisinage.
6. connaît le nom de certains objets et substances bien connus.
7. décrit ce qui s'est fait et ce qui s'est observé à l'aide de matériel concret.
8. utilise du sable, de l'eau, des cubes et du matériel de manipulation de façon avisée pour explorer des concepts reliés à la science ou au domaine de l'esthétique.
9. utilise la technologie de façon appropriée; ex. : magnétophones, ordinateurs.
10. manifeste un souci de sécurité personnelle et de sécurité d'autrui, en effectuant des activités et lors de l'utilisation de substances et d'objets.



BEST COPY AVAILABLE



Ce domaine relève des trois types de littératie.

6. L'expression et l'appréciation artistiques

Dans ce domaine, l'enfant se familiarise avec le langage, les techniques et les matériaux des diverses formes d'art : les arts plastiques, la musique, l'art dramatique et le théâtre, les arts littéraires, la danse et l'expression corporelle.

L'enfant explore et exprime ses pensées et ses sentiments de nombreuses façons, en ayant recours à la langue, aux sons, aux couleurs, aux formes et au mouvement. L'enfant est aussi appelé à réagir aux formes d'expression artistique qui l'entourent. Il parle des créations musicales, des jeux dramatiques, des peintures, des sculptures et des poèmes de ses pairs et des artistes de son milieu ou d'ailleurs, d'hier ou d'aujourd'hui.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE :

A. L'enfant exprime sa créativité en explorant le langage, les techniques et les matériaux propres aux diverses formes d'art :

les arts plastiques

Littératies personnelle et scolaire

L'enfant :

1. explore les lignes, les couleurs et les formes, par la manipulation de matériaux divers : peinture, craies, papier, pâte à modeler, blocs, etc.
2. expérimente avec les techniques à deux dimensions (dessin, peinture, collage, impression) et à trois dimensions (modelage, façonnage, assemblage) pour créer des images.



la musique

Littératies personnelle et scolaire

3. explore les sons : l'intensité (sons forts et doux), le timbre (flûte, guitare, piano, etc.), la durée (sons longs et courts), la hauteur (sons graves et aigus), la vitesse (sons vites et lents).
4. expérimente avec son corps (frapper des mains, claquer des doigts), sa voix (le chant) et les instruments de percussion pour créer des sons.



l'expression corporelle et la danse

Littératies personnelle et scolaire

5. expérimente avec son corps, l'espace (avant, arrière, à côté) et le temps (mouvements rapides ou lents) pour créer des mouvements.



L'expression dramatique

Littératies personnelle
et scolaire

6. expérimente de façon créative avec son corps, sa voix, les mots, l'espace, les objets (déguisements, marionnettes, etc.) et les jeux de rôle (ex. : faire semblant d'être une autre personne, un objet, un animal) pour exprimer ses idées.



les arts littéraires

Littératies personnelle
et scolaire

7. explore les mots, les sons, les phrases et les rimes, en créant, avec l'aide de l'enseignante, des poèmes, des comptines ou des histoires.



L'intégration des disciplines artistiques

8. explore les liens d'une discipline artistique à l'autre, en combinant, par exemple, l'expression dramatique, la danse et la musique, ou la peinture et l'expression corporelle.

B. L'enfant commence à réagir aux diverses formes d'art d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, y compris les œuvres de la francophonie.

L'enfant :

Littératies
multiples

-  1. pose des questions et donne son opinion à propos des œuvres auxquelles il est exposé.
2. décrit les formes, les couleurs, les sons, les mouvements, etc., qu'il est amené à regarder, à écouter ou à toucher.
3. se familiarise avec les artistes (les peintres, les sculpteurs, les musiciens, les danseurs, les poètes, les mimes, etc.) et les contextes entourant leurs œuvres.
-  4. s'initie aux œuvres et aux artistes de la francophonie.



7. Les mathématiques

Les résultats d'apprentissage énumérés ci-dessous correspondent à ceux du *Programme d'études de mathématiques de l'Alberta* (Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien [1996]).

Ce programme regroupe quatre domaines : le nombre, les régularités et les relations, la forme et l'espace, la statistique et la probabilité.

Au cours de ses apprentissages en mathématiques, l'enfant met en application les processus mathématiques suivants :

C communication	T technologie
L liens	RP résolution de problèmes
E estimation et calcul mental	V visualisation
R raisonnement	

Le domaine des mathématiques relève davantage de la littératie scolaire.

À la maternelle, l'enfant est amené à s'initier au langage de base des mathématiques, en explorant des matériaux concrets dans des situations authentiques et signifiantes. Il se familiarise avec les régularités et les nombres en faisant des tris, en établissant des correspondances, en comptant et en établissant l'ordre d'objets qu'il connaît. Grâce à ces activités quotidiennes, il apprend à mesurer la longueur, la capacité et le poids, ainsi qu'à acquérir le sens du temps, de la température, des formes et de l'espace.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE :

Le nombre (les concepts numériques)

A. *L'enfant décrit oralement et compare des quantités de 0 à 10 dans des situations quotidiennes, en utilisant des termes numériques.*

L'enfant :

Littératie scolaire

1. compte le nombre d'objets d'un ensemble (0 à 10). {L,V}
2. construit et compare des ensembles d'objets et décrit leurs relations, en utilisant les expressions : plus que, plus grand que, plus petit que, moins que, autant que, et égal à (pas de symboles écrits). {C}
3. ordonne deux ensembles d'objets semblables à partir du nombre d'objets de chaque ensemble. {RP}
4. examine la représentation de nombres à un seul chiffre, à l'aide d'une calculatrice ou d'un ordinateur, de façon à voir les nombres à l'écran. {RP, R, T}

Le nombre (les opérations numériques)

B. L'enfant prend conscience des notions d'addition et de soustraction.

L'enfant :

Littératie scolaire

5. représente les processus de l'addition et de la soustraction, au moyen de matériel concret et en faisant des jeux de rôles. {C, L, RP, V}

Les régularités et les relations

C. L'enfant identifie et crée des régularités issues de situations quotidiennes.

L'enfant :

Littératie scolaire

1. trie des objets en fonction d'une seule caractéristique. {L, R, V}
2. reconnaît et reproduit une régularité à partir d'actions et de matériel concret. {C, L, RP, V}
3. crée et continue une régularité à partir d'actions et de matériel concret et en étend la portée. {C, L, RP, V}
4. décrit oralement une régularité. {C, L}

La forme et l'espace (la mesure)

D. L'enfant prend conscience de la notion de mesure.

L'enfant :

Littératie scolaire

1. classe et décrit des caractéristiques linéaires de différents objets (ex. : long, court). {C}
2. ordonne des objets en fonction de la taille, de la longueur ou de la hauteur. {E, RP}
3. couvre une surface avec une variété d'objets. {RP, V}
4. utilise les mots plein, vide, moins et plus, pour parler de volume et de capacité. {C}
5. utilise les mots plus lourd ou plus léger, pour parler de la masse (poids) de deux objets. {C}
6. utilise les termes longtemps ou peu de temps, pour parler de la durée d'événements. {C}
7. utilise des termes tels que : chaud, plus chaud, tiède, plus tiède, frais et plus frais, froid et plus froid, pour parler de température. {C}
8. échange de l'argent (de jeu) contre des objets (jouer au magasin). {E, RP}

La forme et l'espace (objets à trois dimensions et figures à deux dimensions)

E. L'enfant trie, classifie et construit des objets du monde environnant.

L'enfant :

Littératie scolaire

9. reconnaît, trie et classifie des objets de l'environnement. {L, R}
10. utilise des termes tels que : gros, petit, rond, comme une boîte, comme une boîte de conserve, pour décrire et parler d'objets. {C}
11. construit des objets à trois dimensions. {RP, V}

La forme et l'espace (les transformations)

F. L'enfant décrit oralement la position d'objets.

L'enfant :

Littératie scolaire

12. décrit la position relative d'objets en utilisant des termes tels que : sur, sous, à côté, entre, à l'intérieur, à l'extérieur. {C}

La statistique et la probabilité (l'analyse de données)

G. L'enfant recueille et organise, en se faisant aider, des données basées sur des renseignements qu'il a obtenus.

L'enfant :

Littératie scolaire

1. recueille des données, en se faisant aider. {C, RP}
2. construit, en se faisant aider, un graphique concret, en utilisant une correspondance biunivoque (un à un). {RP, V}
3. compare les données de deux catégories, en utilisant les termes : plus, moins, égal à. {C, L}



D. PISTES POUR OPTIMISER L'ACTUALISATION DE L'ENFANT

- *Les défis du trio foyer/école/communauté*

Les défis ci-dessous sont intégrés au *Programme d'éducation de maternelle – français langue première* afin de signaler leur importance face à l'actualisation de l'enfant. Cette liste donne des pistes aux intervenants qui œuvrent auprès de l'enfant, pistes qui leur permettront de répondre davantage aux besoins identifiés chez cette clientèle diversifiée des enfants de la maternelle – français langue première en Alberta. Certaines de ces pistes reflètent les particularités de plusieurs régions en Alberta, alors que d'autres sont plus appropriées pour quelques milieux distincts. Les écoles devront donc sélectionner, modifier et ajouter à cette liste, selon leur situation particulière, afin qu'elles puissent répondre avec efficacité aux besoins particuliers des enfants qu'elles accueillent.

1. Les défis du foyer

Afin de répondre aux besoins de l'enfant en maternelle – français langue première, **le foyer** doit s'engager à :

- répondre aux besoins physiques, spirituels, cognitifs, sociaux et émotifs de son enfant :
 - favoriser la construction de ses littératies multiples;
- valoriser la langue et la culture françaises au foyer :
 - vivre en français dans les divers domaines de la vie familiale;
 - développer, au sein du foyer, un savoir, un savoir-être, un savoir-faire et un savoir-vivre en français;
 - transmettre la langue et la culture françaises à l'enfant;
 - développer une fierté d'appartenir à la francophonie;
- harmoniser le français aux autres langues et cultures du foyer (dans le cas des foyers exogames);
- contribuer à la cohérence entre le milieu familial et le milieu scolaire;
- contribuer à l'intégration de l'enfant à la communauté francophone :
 - participer à la vitalité de la communauté francophone;
 - connaître, utiliser et à contribuer aux services communautaires disponibles en français;
- autres défis.

2. Les défis de l'école et de ses intervenants

Afin d'accompagner l'enfant et son foyer, l'école et ses intervenants doivent s'engager à :

Défis vis-à-vis l'enfant



- soutenir l'enfant dans la construction de ses littératies multiples;
- créer avec et pour l'enfant un milieu de culture française qui est accueillant, dans lequel la langue française est riche et les différences sont respectées;
- respecter les régionalismes de l'enfant;
- assurer un milieu favorisant la *création* de la culture française par l'enfant et son foyer;
- mettre en place un environnement favorable à la construction d'une identité positive chez l'enfant;
- vivre et apprécier le français comme sa façon d'être;
- autres défis.

Défis vis-à-vis le foyer et son intégration communautaire

- remplir un rôle de premier plan dans l'épanouissement des communautés minoritaires;
- reconnaître, accepter et valoriser la langue familiale;
- viser l'inclusion culturelle : favoriser l'intégration de l'enfant et de son foyer à la communauté francophone;
- mettre en place des mesures (qui créent des liens avec le milieu) afin d'enrichir le programme;
- soutenir les foyers;
- travailler en partenariat avec les foyers et avec la communauté;
- créer un pont entre les foyers et les services communautaires : appuyer le vécu en milieu minoritaire et faire la promotion du français dans le contexte du bilinguisme additif (ex. : en rendant disponibles des listes de ressources et de services de langue française afin de distribuer les renseignements aux foyers);
- autres défis.

Défis vis-à-vis les ressources

- exposer les enfants à une gamme de matériaux authentiques reflétant le contexte géographique et la façon de penser des gens du milieu (littérature communautaire);
- offrir des modèles différents pour d'autres contextes de communication plus formels afin d'élargir le répertoire linguistique de l'enfant (littérature scolaire);

- faciliter ou créer un réseau permettant d'exploiter les ressources en français;
- autres défis.

Afin d'accompagner l'enfant et son foyer, l'**enseignante** doit s'engager à :

- développer des rapports de qualité avec l'enfant;
- développer une compétence dans l'actualisation linguistique et culturelle en français;
- être un **modèle** de savoir, de savoir-être, de savoir-faire et de savoir-vivre en français;
- accueillir et respecter le bagage initial de l'enfant (particularités langagières, culturelles ou autres);
- favoriser l'équité et le respect au sein de la classe;
- favoriser l'acquisition de stratégies métacognitives chez l'enfant;
- utiliser à **bon escient** différentes stratégies pédagogiques pour le milieu minoritaire, c'est-à-dire la pédagogie multi-âge, l'initiation à l'apprentissage coopératif, etc.;
- individualiser son enseignement;
- favoriser le partenariat avec le foyer et la communauté;
- autres défis.

3. Les défis des organismes communautaires

Afin d'accompagner l'enfant et son foyer, les organismes communautaires doivent s'engager à :

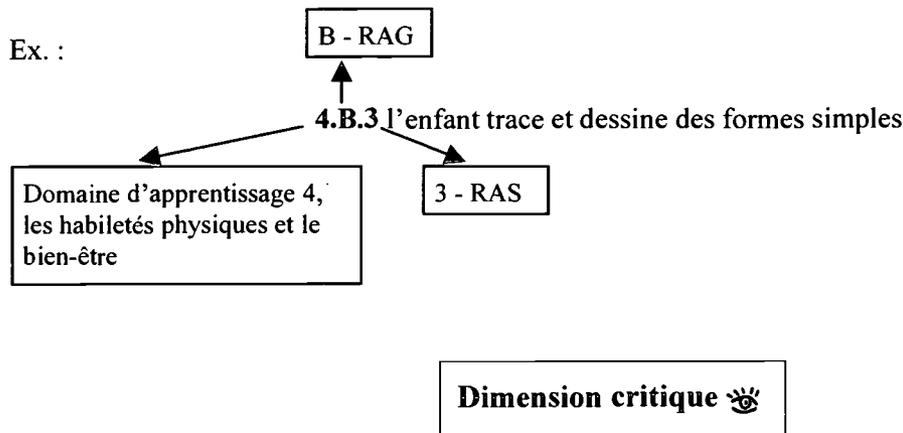
- favoriser l'intégration de l'école, de l'enfant et de son foyer à la vie de la communauté francophone;
- être accessibles et disponibles aux besoins familiaux, sociaux et récréatifs de l'enfant, de son foyer et de son école;
- contribuer à élargir et à enrichir *l'espace* francophone, où l'enfant et son foyer ont la possibilité de vivre en français dans divers secteurs de la vie à l'extérieur du foyer et de l'école;
- travailler en partenariat avec le foyer et l'école;
- diffuser de l'information au foyer (ex. : en ce qui concerne les services disponibles en français);
- autres défis.

ANNEXES

ANNEXE A - Regroupement des RAS selon les concepts de base du programme

Comment lire les codes accompagnant les résultats d'apprentissage.

Chaque résultat d'apprentissage spécifique est identifié à partir d'un code comprenant un chiffre, une lettre et un chiffre. Le premier chiffre réfère au domaine d'apprentissage, la lettre identifie le résultat d'apprentissage général et le deuxième chiffre spécifie le résultat d'apprentissage spécifique.



Domaines	RAS	page
1. Les responsabilités personnelles et sociales	1.A.1. s'interroge au sujet des événements, du pourquoi de certains problèmes sociaux et des façons de faire et de dire des personnes.	31
	1.A.2. écoute les différents points de vue des autres personnes.	31
	1.A.3. accepte qu'il puisse y avoir plusieurs solutions à un même problème.	31
	1.A.4. participe à la recherche de solutions à certains problèmes sociaux ou autres dans sa communauté.	31
	1.A.5. donne son opinion sur un sujet particulier.	31
	1.B.2. commence à résoudre des problèmes et s'appuie sur des expériences du passé pour développer de nouvelles idées; ex. : l'enfant explore diverses façons de résoudre des problèmes, d'accomplir ses tâches, d'utiliser des matériaux connus.	32
	1.B.4. participe à des remue-méninges.	32
1.G.6. démontre une attitude d'appréciation à l'égard des personnes, quels que soient leur race, leur culture, leur sexe, leur groupe d'âge, leur religion, leur condition socio-économique, etc.	33	

3. L'affirmation culturelle et la formation de l'identité	3.A.3.	utilise les mots qu'il connaît en français pour nommer sa réalité, communiquer le sens de ses valeurs et faire preuve de respect envers les personnes de différentes origines.	41
	3.A.4.	commence à participer à des projets orientés vers l'action dans la communauté afin d'être sensibilisé à son rôle et à sa contribution à la francophonie, et dans une perspective plus large, à la société.	41
	3.A.5.	se familiarise avec des matériaux authentiques (patrimoine culturel de la francophonie régionale, nationale et internationale (les « textes » diversifiés de musique, de danse, de poésie, de théâtre, d'arts visuels, d'imprimés, etc.) reflétant le contexte géographique et la façon de penser des gens du milieu.	42
	3.A.6.	s'éveille aux particularités de sa communauté et de sa région : industries, services, organismes culturels, sportifs, sociaux, etc.	42
	3.C.2.	agit en respectant les manifestations et les comportements propres à chaque groupe culturel.	42
	3.C.5.	reconnait que les gens vivent les occasions spéciales de diverses façons.	42
5. La sensibilisation à la communauté et à l'environnement	5.A.9.	s'interroge devant les phénomènes de la nature et au sujet de situations de pollution et de déséquilibre de la nature.	46
	5.A.10.	cherche des réponses variées aux problèmes de l'environnement.	46
	5.B.3.	reconnait qu'on a le choix d'exprimer ses sentiments de différentes façons.	46
	5.B.5.	manifeste ses préférences et indique ce qu'il aime et ce qu'il n'aime pas.	46
	5.B.7.	commence à aller au-delà des apparences et des attitudes stéréotypées.	46
	5.C.1.	verbalise des questions, des idées et des intentions, tout en menant son exploration.	46
	5.C.7.	reconnait des problèmes en rapport avec les aînés, la pauvreté, le chômage, le racisme, le sexisme, etc.	46
6. L'expression et l'appréciation artistiques	6.B.1.	pose des questions et donne son opinion à propos des œuvres auxquelles il est exposé.	49

Domaines	RAS	page
1. Les responsabilités personnelles et sociales	1.G.6 démontre une attitude d'appréciation à l'égard des personnes, quels que soient leur race, leur culture, leur sexe, leur groupe d'âge, leur religion, leur condition socio-économique, etc.	33
2. Le français langue première	RAG - s'initie aux processus de :	36
	2.A. la communication orale	à
	2.B. la lecture	40
	2.C. l'écriture	
3. L'affirmation culturelle et la formation de l'identité	3.A.1. démontre son appréciation des activités portant sur des comptines, des chansons, des rondes, des histoires;	41
	3.A.2. sélectionne, pour le plaisir, des histoires lues, entendues ou vues pour les relire, les réentendre ou les revoir.	41
	3.A.3. utilise les mots qu'il connaît en français pour nommer sa réalité, communiquer le sens de ses valeurs et faire preuve de respect envers les personnes de différentes origines.	41
	3.A.4. commence à participer à des projets orientés vers l'action dans la communauté afin d'être sensibilisé à son rôle et à sa contribution à la francophonie, et dans une perspective plus large, à la société.	41
	3.A.5. se familiarise avec des matériaux authentiques (patrimoine culturel de la francophonie régionale, nationale et internationale (les « textes » diversifiés de musique, de danse, de poésie, de théâtre, d'arts visuels, d'imprimés, etc.) reflétant le contexte géographique et la façon de penser des gens du milieu.	42
	3.A.7. découvre les divers milieux de travail des francophones de sa communauté.	42
	3.A.8. s'éveille aux défis de vivre en français en Alberta.	42
	3.B.1. participe à des jeux faisant appel à des comptines ou à des chansons connues.	42
	3.C.3. prend conscience de sa propre culture et en est fier.	42
	3.C.4. identifie les aspects qui caractérisent la culture française en Alberta.	42

5. La sensibilisation à la communauté et à l'environnement	5.A.2.	développe un vocabulaire et se sert du langage pour comprendre ce qu'il observe, ressent, pense, entend, goûte et sent.	45
	5.A.3.	fait l'usage contextualisé et décontextualisé de la langue pour parler des objets et des événements courants.	45
	5.C.4.	montre son intérêt et son appréciation pour des services offerts dans sa communauté en participant à des projets communautaires.	46
6. L'expression et l'appréciation artistiques	6.B.4.	s'initie aux œuvres et aux artistes de la francophonie.	49

Éducation dans une perspective planétaire (ÉPP)

Domaines	RAS	page
1. Les responsabilités personnelles et sociales	1.A.1. s’interroge au sujet des événements, du pourquoi de certains problèmes sociaux et des façons de faire et de dire des personnes.	31
	1.A.2. écoute les différents points de vue des autres personnes.	31
	1.D.1. prend soin de ses biens personnels et de ceux des autres.	32
	1.D.2. prend la responsabilité de choisir et d’effectuer certaines activités d’apprentissage.	32
	1.D.3. accepte la responsabilité de certaines tâches à l’école.	32
	1.D.4. accepte les règlements et la routine de ses environnements familiers; ex. : l’école, la bibliothèque.	32
	1.D.5. suit les consignes de l’enseignant et du personnel de l’école.	32
	1.D.6. connaît certains renseignements personnels tels que son nom et son numéro de téléphone.	32
	1.D.7. demande de l’aide au besoin.	32
	1.G.1. est sensibilisé à certaines des qualités qui contribuent à l’établissement de relations familiales et amicales positives, comme le plaisir, la confiance, l’amour, le partage, l’attention, la considération, la communication et la collaboration.	33
	1.G.2. apprend à régler les conflits dans un esprit de respect mutuel et de justice.	33
	1.G.5. fait preuve de respect envers les autres.	33
	1.G.6. démontre une attitude d’appréciation à l’égard des personnes, quels que soient leur race, leur culture, leur sexe, leur groupe d’âge, leur religion, leur condition socio-économique, etc.	33
	1.H.6. coopère à un projet avec un partenaire ou un groupe en apprenant à négocier, à partager et à coordonner ses efforts vers un but commun.	34
3. L’affirmation culturelle et la formation de l’identité	3.A.3. utilise les mots qu’il connaît en français pour nommer sa réalité, communiquer le sens de ses valeurs et faire preuve de respect envers les personnes de différentes origines.	41
	3.A.4. commence à participer à des projets orientés vers l’action dans la communauté afin d’être sensibilisé à son rôle et à sa contribution à la francophonie, et dans une perspective plus large, à la société.	41
	3.A.5. se familiarise avec des matériaux authentiques (patrimoine culturel de la francophonie régionale, nationale et internationale – les « textes » diversifiés de musique, de danse, de poésie, de théâtre, d’arts visuels, d’imprimés, etc.) reflétant le contexte géographique et la façon de penser des gens du milieu.	42
	3.A.6. s’éveille aux particularités de sa communauté et de sa région : industries, services, organismes culturels, sportifs, sociaux, etc.	42

	3.C.1.	prend conscience des diverses traditions et célébrations culturelles et familiales : partage certaines de ses traditions familiales.	42
	3.C.2.	agit en respectant les manifestations et les comportements propres à chaque groupe culturel.	42
	3.C.5.	reconnaît que les gens vivent les occasions spéciales de diverses façons.	42
5. La sensibilisation à la communauté et à l'environnement	5.A.9.	s'interroge devant les phénomènes de la nature et au sujet de situations de pollution et de déséquilibre de la nature.	46
	5.A.10.	cherche des réponses variées aux problèmes de l'environnement.	46
	5.B.6.	réagit avec respect aux idées et aux actions d'autrui.	46
	5.B.7.	commence à aller au-delà des apparences et des attitudes stéréotypées.	46
	5.C.4.	montre son intérêt et son appréciation pour des services offerts dans sa communauté en participant à des projets communautaires.	46
	5.C.7.	reconnaît des problèmes en rapport avec les aînés, la pauvreté, le chômage, le racisme, le sexisme, etc.	46
	5.D.3.	reconnaît l'importance de prendre soin du matériel et s'en sert sans le gaspiller.	47
	5.D.4.	prend conscience de l'importance de protéger l'environnement.	47
	5.D.10.	manifeste un souci de sécurité personnelle et de sécurité d'autrui, en effectuant des activités et lors de l'utilisation de substances et d'objets.	47
	6. L'expression et l'appréciation artistiques	6.B.4.	s'initie aux œuvres et aux artistes de la francophonie.

ANNEXE B - L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (1982)

La constitution canadienne accorde une reconnaissance particulière aux langues française et anglaise. En vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, les membres de la minorité de langue française résidant au Canada et ceux de la minorité de langue anglaise vivant au Québec ont le droit de faire instruire leurs enfants dans des établissements publics de niveaux primaire et secondaire dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province.

« 23 (1) *Les citoyens canadiens :*

- a) *dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident,*
 - b) *qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province.*
- (2) *Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français ou en anglais au Canada ont le droit de faire instruire tous leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de cette instruction.*
- (3) *Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes (1) et (2) de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province :*
- a) *s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité;*
 - b) *comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics. »*

ANNEXE C - Sources

Alberta Education, (1997). *Kindergarten Program Statement*.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), (1997). *Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences de la nature, M-12*. Protocole pancanadien pour la collaboration en matière de programmes scolaires.

Conseil scolaire régional du Centre-Nord N° 4, (1997). *Projet Maternelle à temps plein*.

Gardner, H., (1996). *L'intelligence et l'école. La pensée de l'enfant et les visées de l'enseignement*. Éditions Retz.

Gouvernement du Manitoba, Bureau de l'éducation française, (1994). *Maternelle, Programme d'études intégré, Écoles franco-manitobaines*.

Lessard, C., Ferrer, C. et Desroches, F., (1997). « Pour un monde démocratique : l'éducation dans une perspective planétaire ». *Revue des sciences de l'éducation*, Vol. XXIII, n° 1, 3-16.

Masny, D. et Lajoie, M., (1994). « Le développement langagier et la littératie dans l'éducation préscolaire en milieu minoritaire ». *Éducation et francophonie*, Vol. XXII, n° 3, décembre 1994.

Masny, D., (1995). « Le développement de la littératie chez les jeunes enfants ». *Interaction*, Vol. IX, n° 1, 21-24. Publié en anglais sous le titre : "Literacy Development in Young Children" *Interaction*, Vol. IX, no. 1, 21-24. Aussi sur Internet : <http://www.cfc-efc.ca/docs/00000206.htm>

Masny, D., (1997). *Projet actualisation*. Document de recherche non publié, préparé pour la Direction de l'éducation française, Alberta Education.

Masny, D., (1998). *Pour une éducation de qualité et une culture de la différence*. Document de recherche non publié, préparé pour la Direction de l'éducation française, Alberta Education.

Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, (1991). *Programme d'éducation de maternelle*.

Simpson, A., (1996). "Critical questions : Whose questions?" *The Reading Teacher*, Vol. 50, no. 2, 118-127.

Vigotsky, L. S., {1933}1978. "The role of play in development". In *Mind in Society*, eds. M. Cole, V. John-Steiner, S. Scribner, and E. Scuberman, 92-104. Cambridge, MA : Harvard University Press.

ANNEXE D - Bibliographie

Alberta Education, Direction de l'éducation française, (1996). *Programme d'études de mathématiques de l'Alberta (M-9)*, Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien.

Alberta Education, Direction de l'éducation française, (1998). *Programme d'études de français langue première (M-12)*.

Alberta Education, Direction de l'éducation française, (1999). *Affirmer l'éducation en français langue première en Alberta (fondements, orientations et pistes d'avenir)*, édition provisoire. (Version finale en préparation)

Bernard, R., (1990). *Le déclin d'une culture. Recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec 1980-1989*. Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français.

Ferrer, C. et coll., (1994). « L'éducation dans une perspective mondiale : un défi à relever du pré-scolaire jusqu'à la formation universitaire ». *Éducation et francophonie*, Vol. XXII, n° 3, décembre 1994.

Freire, P., (1971). *L'éducation : pratique de la liberté*. Les Éditions du Cerf.

Gouvernement du Canada, (1982). *La Charte des droits et libertés*. Ottawa : Ministre des Approvisionnements et Services Canada.

Landry, R., (1993). « Déterminisme et détermination : Vers une pédagogie de l'excellence en milieu minoritaire », *Revue canadienne des langues modernes*, Vol. 49, n° 4, 887-927.

Papalia, D. et Olds, S.W. (traduction de Bélanger, D. et Bélanger, S.), (1997). *Le développement de la personne*. Québec, 505 pages.

Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (de la maternelle à la douzième année), (1996). *Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue première (M-12)*.

BEST COPY AVAILABLE

 Printed by
Learning Resources
Distributing Centre
Production Division
Barrhead, Alberta
Canada, T7N 1P4
LRDC
"Reaching Students Is What We're About"

F2026111



U.S. Department of Education
Office of Educational Research and Improvement (OERI)
National Library of Education (NLE)
Educational Resources Information Center (ERIC)



NOTICE

REPRODUCTION BASIS



This document is covered by a signed "Reproduction Release (Blanket) form (on file within the ERIC system), encompassing all or classes of documents from its source organization and, therefore, does not require a "Specific Document" Release form.



This document is Federally-funded, or carries its own permission to reproduce, or is otherwise in the public domain and, therefore, may be reproduced by ERIC without a signed Reproduction Release form (either "Specific Document" or "Blanket").